

# ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES PROTEAGINEUX ET DES OLEAGINEUX

asbl APPO



RAPPORT D'ACTIVITES  
ANNEE 2009



# ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES PROTEAGINEUX ET DES OLEAGINEUX

**asbl APPO**

Siège social :

Rue Monseu, 7

B-5537 DENEË

Siège d'activités :

Gembloux Agro-Bio Tech – Université de Liège

Unité de Phytotechnie des Régions Tempérées

Passage des Déportés, 2

B-5030 GEMBLOUX

Tél/fax : 081/62.21.37 (international + 32.81.62.21.37)

Fax : 081/62.24.07 (international + 32.81.62.24.07)

e-mail : [appo@fsagx.ac.be](mailto:appo@fsagx.ac.be)

[www.appo.be](http://www.appo.be)

Pour être membre de l'association et bénéficier de ses services, une cotisation annuelle est versée (En 2010 : 35 € pour une personne physique, 200 € pour une société).

Numéros de compte :                   ING   360-0352205-04 (asbl APPO)  
  CA   103-0137291-07 (asbl APPO)

Paiements de l'étranger :           IBAN BE 10360035220504  
  BIC   BBRUBEBB

***L'APPO REMERCIE VIVEMENT LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE  
DE LA REGION WALLONNE  
POUR LE SOUTIEN FINANCIER DONT ELLE BENEFICIE  
DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 1987***

L'asbl A.P.P.O. est un partenaire de l'asbl CePiCOP fondée en 2005  
(Centre Pilote Céréales Oléagineux Protéagineux).

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2005, l'A.P.P.O. est financée via le CePiCOP.

Créée en 1985, l'A.P.P.O. a été reconnue comme Centre Régional Pilote de  
Référence et d'Expérimentation, en Région Wallonne,  
du 1<sup>er</sup> janvier 1993 au 31 mars 2005.

## TABLE DES MATIERES

1. L'A.P.P.O. EN 2009 : APERCU GENERAL DES ACTIVITES	2
1.1. Personnel	2
1.2. Activités réalisées en 2009	2
1.2.1. Encadrement des producteurs	3
A. Séances d'information	
B. Encadrement	
C. Voyage d'étude	
D. Enquêtes phytotechniques	
1.2.2. Expérimentation et démonstration sur le terrain	4
1.2.3. Diffusion de l'information et vulgarisation	5
A. Notes techniques et économiques	
B. Avertissements phytosanitaires	
C. Diffusion de l'information par la presse	
D. Foire agricole	
E. Visites à l'étranger	
F. Encadrement d'étudiants	
1.2.4. Actions de promotion raisonnée et intégrée des oléo-protéagineux et de représentation de l'asbl	8
2. LES OLEAGINEUX ou LES PLANTES RICHES EN HUILES ET PROTEINES VEGETALES	11
2.1. Le marché des oléagineux	11
2.1.1. Production mondiale d'oléagineux	11
2.1.2. Production européenne de colza, tournesol, soja	12
A. Production européenne de colza	
B. Production européenne de tournesol	
C. Production européenne de soja	
D. Déficit chronique en matières riches en protéines dans l'UE	
2.2. Situation économique des oléagineux	16
2.3. Le colza en Belgique	18
2.3.1. Evolution de la production du colza	18
2.3.2. La culture du colza d'hiver en 2009	21
A. Résultats de l'expérimentation en culture de colza d'hiver en 2008-2009	
B. Enquêtes en culture de colza d'hiver en 2009	
C. Prix payés pour le colza	
C. Rentabilité de la culture du colza en 2009	
2.4. Le biodiesel	35
2.4.1. Défisiscalisation des biocarburants en Belgique	35
2.4.2. Potentiel de développement des oléagineux dans l'UE-27	37
3. LES PROTEAGINEUX - LES PROTEINES VEGETALES	38
3.1. Le marché des protéagineux	38
3.1.1. Production européenne de pois protéagineux, de féverole et de lupin doux	38
A. Production européenne de pois protéagineux	
B. Production européenne de la féverole	
C. Production européenne de lupin doux	
3.2. Situation économique des protéagineux	42
3.3. Les protéagineux en Belgique	43
3.3.1. Résultats de l'expérimentation en pois protéagineux d'hiver et de printemps	44
3.3.2. La rentabilité du pois protéagineux en 2009	46
3.3.3. La marché belge du pois protéagineux en 2009	47
ANNEXES : STATISTIQUES	48



# 1. L'APPO EN 2009 : APERCU GENERAL DES ACTIVITES

## 1.1. PERSONNEL.

Deux personnes permanentes sont engagées par l'asbl APPO :  
Ingénieur agronome : Christine VERHAEGHE-CARTRYSSE  
Gradué en agronomie : Olivier DECELLE

Des étudiants sont engagés pendant quelques jours, pour l'ouverture, avant la récolte, des parcelles d'expérimentation de colza d'hiver.

## 1.2. ACTIVITES REALISEES EN 2009.

En tant que partenaire du CePiCOP, l'A.P.P.O. veille à remplir les objectifs de ce centre pilote en matière d'oléagineux et de protéagineux.

1° Coordination d'activités dans le secteur des oléagineux et des protéagineux.

2° Expérimentation dans les conditions de la pratique.

3° Projet de démonstration.

4° Encadrement des producteurs sur le plan technique, économique, social et environnemental.

5° Développement du secteur par des programmes coordonnés et des actions ponctuelles.

6° Vulgarisation de toute information en relation avec le secteur de production et notamment les résultats des activités menées en oléagineux et en protéagineux.

7° Amélioration des techniques existantes et examen des possibilités de mise en œuvre de nouvelles techniques.

8° Amélioration de la qualité des produits.

Les activités développées répondent bien aux objectifs fixés par le Centre Pilote.

Depuis sa création en 1985, l'A.P.P.O. joue un rôle important au niveau de la vulgarisation auprès des producteurs et ceci, en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture de la Région Wallonne, ainsi qu'avec les firmes en amont et en aval de la filière des oléo-protéagineux.

L'A.P.P.O. a été reconnue comme Centre Régional Pilote de Référence et d'Expérimentation en oléagineux et en protéagineux, du 1<sup>er</sup> janvier 1993 au 31 mars 2005.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2005, elle est un partenaire du Centre Pilote Céréales Oléagineux Protéagineux (CePiCOP), avec le CADCO, la Promotion de l'Orge de Brasserie et la Production Intégrée des Céréales en Région Wallonne (Plate-forme de Lonzée-Gembloux) de la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux.

Différentes réunions du Centre Pilote des Céréales et des Oléo-protéagineux (CePiCOP) fondé le 17/02/2005, ont eu lieu au cours de l'année 2009, à Gembloux :

- le 05/06/2009 : Assemblée Générale du CePiCOP
- le 02/07/2009 : Comité de suivi du CePiCOP
- le 09/11/2009 : Comité de suivi et Comité technique du CePiCOP
- le 08/12/2009 : Comité technique et Conseil d'Administration du CePiCOP

## **1.2.1. ENCADREMENT DES PRODUCTEURS SUR LE PLAN TECHNIQUE, ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL**

### **A. SEANCES D'INFORMATION.**

L'A.P.P.O. a organisé les séances d'information suivantes :

- le 29/01/2009, à Gembloux : Assemblée générale de l'A.P.P.O. asbl et séance d'information sur les oléagineux : « Produire et valoriser le colza »
  - Le bilan de santé de la PAC : Mise en œuvre en RW.
  - La révision du paquet pesticides.
  - Valorisation du colza par la trituration 1<sup>ère</sup> pression à froid. Comment atteindre le meilleur rendement en huile, au niveau de la production et au niveau du pressage ?
  - Expériences pratiques à la ferme en RW.
  
- les 13/08/2009, à Nalinnes et 18/08/2009, à Nivelles : Réunions d'information sur le colza d'hiver :
  - « Le colza, le bon choix ! »
  - Bilan de la campagne écoulée, résultats des essais APPO et CRA-W en colza d'hiver, recommandations et perspectives pour les prochains semis.
  - Colza et APL (Azote Potentiellement Lessivable)
  - Vision du marché par une entreprise belge triturant du colza, OLEUM.

L'A.P.P.O. a présenté un exposé lors des réunions suivantes :

- le 24/03/2009 : Protéines végétales : quelles alternatives au soja dans nos exploitations ? organisée par la FWA et le CRA-W, à Gembloux.
- le 28/08/2009 : L'autonomie alimentaire à la ferme, organisée par le CER de Marloie, à Ste-Ode. Présentation de la phytotechnie du lupin et visite au champ.
- le 14/10/2009 : Des possibilités de diversification agricole dans le secteur énergétique par le biais des filières courtes : la réalité ? Le colza et la cogénération. Dans le cadre du salon Best à Liège.
- le 14/12/2009 : Les protéagineux : phytotechnie et rentabilité, réunion organisée par le CETA de Basse Hesbaye, à Alleur.

Dans le cadre de la formation professionnelle, une conférence a été donnée par l'A.P.P.O., le 13/10/2009, sur le colza et les protéagineux (Libramont - F.J.A.)

### **B. ENCADREMENT.**

Depuis 2005 marquée par la hausse des prix du pétrole renforçant l'intérêt du colza comme source d'énergie renouvelable issue de l'agriculture, de nombreuses questions ont été formulées sur le potentiel de production en Belgique, la rentabilité, les possibilités de transformation du colza et sur les perspectives de développement à court et moyen terme, en filière classique ou courte (à la ferme).

En réponse à de nombreuses questions posées en cours de saison culturale, des conseils personnalisés ont été donnés sur la phytotechnie et l'économie des oléoprotéagineux et sur leur valorisation en alimentation humaine et animale ainsi que sur leur valeur énergétique. La flambée des prix du pétrole ayant débuté en septembre 2004 mais accentuée en 2005 et en 2006 avec un record historique atteint en août (80 \$/baril) puis en novembre 2007 où il a frôlé 100 \$/baril, suivie d'une évolution importante en 2008 avec un record historique atteint en juillet avec 145 \$/baril, a provoqué une forte demande de renseignements sur l'opportunité de la production de colza pour l'énergie (biodiesel ou huile-carburant en filière courte). La crise financière et économique déclenchée en septembre 2008 a d'abord vu les prix du pétrole fortement dégringoler pour atteindre 30-40 \$ le baril à la fin de l'année 2008 et au début de 2009, et ensuite revenir à des valeurs proches de 70-80 \$ le baril en 2009. Toute forme d'énergie renouvelable est intéressante.

Depuis la fondation de l'A.P.P.O. en 1985, de fructueux contacts entre apiculteurs et producteurs de cultures attractives pour les abeilles telles que le colza, ont été possibles, par l'intermédiaire de l'A.P.P.O., ce qui constitue un point positif pour l'agriculture et l'environnement. Ces dernières années sont marquées par un dépérissement important des ruches d'abeilles, ce qui a réduit le nombre de ruches disponibles. Selon les dires des apiculteurs, les abeilles se refont une santé sur le colza.

## C. VOYAGE D'ETUDE.

Depuis 1996, l'APPO organise un voyage d'étude annuel. Le 11 juin 2009, le déplacement a été organisé à Gand, avec la visite de l'usine de trituration et de production de biodiesel Cargill-Bioro, du port dynamique de Gand suivie de celle d'une grande unité de pressage de colza à la ferme, à Gistel. La préparation de ce voyage a eu lieu le 16/04/2009.

## D. ENQUETES PHYTOTECHNIQUES.

Des enquêtes phytotechniques portant sur les cultures de colza d'hiver (alimentaire et énergétique) ont été réalisées après la récolte, chez les producteurs. La synthèse ainsi qu'un calcul de rentabilité sont détaillés dans ce rapport d'activités.

### 1.2.2. EXPERIMENTATION ET DEMONSTRATION SUR LE TERRAIN.

Depuis plus de 20 ans, des **champs d'essai** sont installés chaque année par l'A.P.P.O. en étroite collaboration avec l'équipe du service de phytotechnie des régions tempérées de la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux.

L'objet de ces expérimentations a porté en 2009 sur différentes cultures oléo-protéagineuses :

*Dates de semis et de récoltes des parcelles d'expérimentation en colza d'hiver, en lin oléagineux d'hiver et en pois protéagineux d'hiver et de printemps aux Isnes (Région Limoneuse) :*

	Dates de semis	Dates de récoltes
Colza d'hiver	04-05/09/2008	29-30/07/2009
Lin oléagineux d'hiver	13/10/2008	18/08/2009
Pois protéagineux d'hiver	20/03/2009	30/07/2009
Pois protéagineux de printemps	20/03/2009	30/07/2009

#### a. Colza d'hiver :

La gamme variétale est large. Au total, 41 variétés ont été testées cette année.

Le maintien d'une culture relativement droite à la récolte, c'est-à-dire adossée sans verse, est un des points clés de la culture du colza. La résistance à la verse reste un critère important lors du choix de la variété. L'utilisation d'un régulateur de croissance a également été étudié sur les variétés hybrides.

La fumure azotée du colza est étudiée, car il s'agit d'un facteur de production important au niveau du rendement en graines et ayant un effet sur la quantité d'huile produite.

Le lisier de porcs a également été testé en apport au printemps en petites parcelles, pour être combiné ou remplacer la fumure azotée minérale.

Les résultats des essais de l'APPO de 2008-2009 sont disponibles dans ce rapport d'activités.

La synthèse des résultats des essais sur plusieurs années en colza d'hiver, a été présentée lors des conférences organisées par l'A.P.P.O., le 13 août 2009, à Nalinnes et le 18 août 2009 à Nivelles, et également diffusée dans la presse agricole (Le Sillon Belge) et par courrier aux membres de l'APPO.

Les essais de colza d'hiver 2009-2010 ont été implantés le 8 septembre 2009, à Gembloux.

### **b. Lin oléagineux d'hiver :**

Suite au projet de recherche soutenu par le Ministère de la Région wallonne sur le lin oléagineux, développé en 2005 et 2006, des parcelles expérimentales de lin oléagineux d'hiver ont été implantées le 13 octobre 2008 avec les différentes variétés intéressantes.

Cependant, les gelées successives en hiver et au printemps 2009 ont provoqué des dégâts marqués au niveau de la culture ; l'essai a été réduit à l'observation de la récupération de la culture, après dégâts de gel.

### **c. Le pois protéagineux :**

Le comportement de différentes variétés de pois protéagineux d'hiver et de printemps, inscrites en Belgique et en Europe, a été étudié (précocité, composantes de rendement, sensibilité à la verse, hauteur à la récolte,...).

Au total, 10 variétés de pois d'hiver et 7 variétés de pois protéagineux de printemps ont été implantées dans l'expérimentation. Le matériel génétique très jeune confirme les importants progrès de la sélection en matière de tenue de tige à la récolte, même après de nombreuses précipitations.

Le pois protéagineux d'hiver est une culture avec une génétique récente qui devrait permettre, en plus d'un gain de productivité, d'être moins soumise aux stress climatiques pendant les phases importantes (coups de chaleur pendant la floraison, stress hydriques) et d'avancer les dates de récolte.

Dans ce rapport, se trouve la synthèse de la récolte de 2009.

Les essais de pois protéagineux d'hiver 2009-2010 ont été semés à l'automne, à deux dates différentes, les 21/10/2009 et 30/10/2009, sur une terre de la ferme expérimentale de la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques (Gembloux Agro-Bio Tech), à Gembloux.

Plusieurs **visites** organisées des essais en oléo-protéagineux (colza d'hiver, pois protéagineux d'hiver et de printemps) aux Isnes, ont eu lieu les 20/05/09, 08/06/09, 09/06/09, 15/06/09, 18/06/09, 25/06/09 et 26/06/09.

Ces parcelles d'essais sont régulièrement présentées aux étudiants d'agronomie de Gembloux, ainsi qu'aux responsables de firmes de semences ayant des variétés faisant l'objet de l'expérimentation.

## **1.2.3. DIFFUSION DE L'INFORMATION ET VULGARISATION.**

### **A. NOTES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES.**

Régulièrement, des notes techniques et d'intérêt général ont été envoyées, par courrier postal et électronique, aux membres de l'association ainsi qu'aux vulgarisateurs de la DGARNE. Plusieurs articles sont parus dans la presse agricole.

Ces notes concernaient les points suivants :

- 02/2009 : 2009 : Du neuf à l'APPO : Un nouveau Président.  
Les oléagineux et protéagineux du printemps 2009.  
Colza et féverole : Placement de ruches en 2009  
Formulaire pour demande de renseignements.  
Invitation pour une journée du 24/03/2009, sur « Les protéines végétales :  
quelles alternatives au soja dans nos exploitations ? »

- 31/03/2009 : Le printemps 2009 du colza d'hiver.  
 1) A régler selon la variété, la densité et la fumure azotée.  
 2) Surveiller les insectes et n'intervenir qu'en leur présence suffisante en tenant compte du stade du colza.  
 3) Attendre la floraison pour utiliser un fongicide contre le sclérotinia  
 Le désherbage des protéagineux en Belgique, en 2009.
- 03/04/2009 : Colza d'hiver : Avertissement méligèthes.
- 15/04/2009 : Colza d'hiver :  
 1) Méligèthes : toujours visibles, à la faveur des belles journées ensoleillées.  
 2) Premières fleurs présentes sur variétés précoces. Avant la chute des premiers pétales, il faut traiter préventivement contre le sclérotinia.
- 04/2009 : Voyage APPO, le jeudi 11 juin 2009 : Gand et Gistel. Les débouchés du colza.
- 05/2009 : Juin 2009 : le mois des visites. Visite des essais, les 2, 15 et 25 juin 2009.
- 03/06/2009 : Floraison des protéagineux : A protéger préventivement contre les maladies aériennes et selon la présence des pucerons. Pucerons : les premiers noirs sont localement observés en féverole, mais en faible nombre.
- 22/07/2009 : Récolte 2009 : Dernière année de fixation des rendements représentatifs du colza d'hiver avec contrat énergétique (ACE-45).
- 08/2009 : Invitation à 2 réunions d'information sur le colza d'hiver « Le colza, le bon choix ! », le 13/08/2009, à Nalinnes et le 18/08/2009, à Nivelles.  
 Enquête colza d'hiver – Récolte 2009
- 08/2009 : Produire le colza d'hiver – débouchés garantis en Belgique.  
 Colza d'hiver « 00 » : Principales caractéristiques des variétés disponibles en Belgique pour les semis 2009 (récolte 2010) (lignées, hybrides restaurés, hybrides restaurés demi-nains, composites hybride lignée(s) (CHL))  
 Produits de désherbage agréés et commercialisés en Belgique, en colza d'hiver + sensibilité des adventices aux herbicides dans la culture de colza d'hiver (2009)
- Caractéristiques des variétés de colza d'hiver commercialisées en 2009 : Précocité à la floraison, sensibilité à la verse, comportement à la récolte, hauteur des plantes fin floraison, résistance au phoma : groupes d'alternance
- Résultats des essais variétaux en colza d'hiver en 2008-2009 et synthèse pluriannuelle.
- 22/09/2009 : Avertissement : Présence d'altises en colza d'hiver, actives lors de ces journées ensoleillées.
- 22/10/2009 : Colza énergétique de la récolte 2009 : Introduction de la déclaration de livraison, avant le lundi 2 novembre 2009, auprès des directions extérieures de la RW.  
 Dernière étape administrative importante pour le producteur pour percevoir l'aide de 45 €/ha.  
 Pois protéagineux : Excellente récolte 2009.  
 Un bon conseil : Réservez dès à présent, vos semences de protéagineux car la demande en semences est forte en France et en Allemagne.  
 Récoltes 2010 et 2011 :  
 L'aide aux cultures énergétiques sera découplée à partir de la récolte 2010.  
 L'aide européenne aux protéagineux (55,57 €/ha) sera maintenue en Belgique.

23/12/2009 : Le marché des oléagineux en 2009 : Récoltes records en colza et soja, diminution en tournesol. Forte demande d'huile de colza pour l'alimentation humaine et pour la production de biodiesel qui participe à la réduction de gaz à effet de serre. Importante trituration de colza en Europe. Forte disponibilité de tourteau de colza.

Protéagineux de printemps (pois protéagineux, féverole et lupin doux) = cultures de diversification. Réserver les semences sans attendre, car la demande est importante à l'étranger.

Mercredi 27 janvier 2010 : Réunion d'information APPO « Défis de demain ».

## **B. AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES.**

Le suivi des cultures a été réalisé chez les agriculteurs. Suite aux observations réalisées par l'A.P.P.O., des avertissements visant la protection contre les insectes et les maladies ont été lancés.

Comme chaque année, l'A.P.P.O. a informé ses membres dès que des parasites étaient présents sur les cultures d'oléagineux (colza d'hiver) et de protéagineux (pois protéagineux et féverole). Dans le courant de l'année 2009, pour diffuser plus largement les informations, les messages ont été envoyés également via le CADCO. La liste des produits agréés, leurs doses ainsi que les seuils de tolérance économique ont été communiqués.

03/04/2009 : Colza d'hiver : Méléghèthes  
06/06/2009 : Protéagineux de printemps : Pucerons  
22/09/2009 : Colza d'hiver : Altises d'hiver

Pour détecter la présence de spores de sclérotinia, le CETIOM a développé un kit pétales qui a été testé pour la troisième année consécutive, en avril et mai 2009 par l'APPO dans les essais de colza d'hiver aux Isnes, et chez cinq agriculteurs (Jodoigne, Berzée, Achet, Mettet et Fosses-la-Ville).

L'A.P.P.O. a été invitée pour la cinquième fois à participer à la 10<sup>ème</sup> réunion du groupe de travail sur les méléghèthes, organisée par le CETIOM, le 17/09/2009, à Paris.

Suite aux problèmes (généralisés sans doute) de manque d'efficacité des insecticides sur les méléghèthes avant la floraison, l'A.P.P.O. a pris contact en 2005 avec le CETIOM (France) pour voir quelles étaient les meilleures solutions à adopter dans ces situations. Le département de Phytopharmacie du CRA-W de Gembloux a également été contacté. En 2007 et 2008, les méléghèthes sont restés plutôt discrets, tandis que leur apparition a été massive en 2009. Un insecticide d'une nouvelle famille, à base de thiacloprid (BISCAYA), a été agréé en Belgique et est largement utilisé contre les méléghèthes, depuis 2008.

## **C. DIFFUSION DE L'INFORMATION PAR LA PRESSE.**

La presse professionnelle agricole écrite (Le Sillon Belge) a régulièrement relaté, au travers de plusieurs articles, les activités que l'A.P.P.O. a organisées. Le contenu de ces articles se trouve sur le site internet de l'APPO, [www.appo.be](http://www.appo.be)

## **D. FOIRE AGRICOLE.**

L'A.P.P.O. a tenu pour la 23<sup>ème</sup> fois, un stand, à la 75<sup>ème</sup> foire agricole de Libramont dans le cadre de la représentation de la Région Wallonne au Walexpo, du 24/07 au 27/07/2009.

## **E. VISITES A L'ETRANGER.**

L'A.P.P.O. a également participé à plusieurs rencontres, principalement en France :

- le 25/02/2009 : Présentation du CONTANS, à Paris.
- le 26/02/2009 : Visite du Salon International de l'Agriculture, à Paris.
- le 21/06/2009 : Visite de la plate-forme des essais culturaux, à Everlingen (GD-Lux)
- le 16/11/2009 : Réunion Technique Régionale Grandes Cultures, organisée par ARVALIS, à Amiens.
- le 17/09/2009 : Groupe de travail « Mèligèthes » du CETIOM, à Paris.

## **F. ENCADREMENT D'ETUDIANTS.**

De la documentation a régulièrement été fournie aux nombreuses demandes d'étudiants universitaires et du secondaire, à la recherche d'information sur les oléagineux et les protéagineux ainsi que sur leur valorisation en alimentation et en dehors de celle-ci, notamment les biocarburants constituant des énergies renouvelables.

Une présentation sur les biocarburants a été faite en février 2009, aux rhétoriciens, dans le cadre des journées portes ouvertes à la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux.

### **1.2.4. ACTIONS DE PROMOTION RAISONNEE ET INTEGREE DES OLEO-PROTEAGINEUX ET DE REPRESENTATION DE L'ASBL.**

L'A.P.P.O. a assisté aux conférences et rencontres suivantes :

- le 04/02/2009 : Assemblée Générale de la FWA, à Gembloux.
- le 11/02/2009 : Carrefour des Productions Animales : Les filières bovines dans la tourmente – Produire plus et mieux avec moins. Organisé par la Faculté Universitaire et le Centre wallon de Recherches Agronomiques de Gembloux.
- le 13/02/2009 : Le marché des céréales : perspectives et comment réagir ?, réunion organisée à Tongrinne, par la SPW-DGARNE - Direction du Développement et de la Vulgarisation.
- le 05/03/2009 : Réunion sur le thème « Agriculture : comment tenir le coût ? », organisée à Gembloux, par la Fédération des Jeunes Agriculteurs.
- le 29/04/2009 : Assemblée Générale de Valbiom, à Gembloux.
- le 02/06/2009 : Visite des essais de colza d'hiver du CRA-W, à Verlaine.
- le 24/06/2009 : Visite de champs de démonstration de froment fertilisé avec de la fumure organique, organisée par Nitrawal et Grenera, à Dorinne.
- le 24/08/2009 : Comité technique du CADCO, à Gembloux, pour la préparation d'un réseau de piégeage en colza, à partir de 2010.
- le 01/10/2009 : Visite d'essais de désherbage en colza, dans la région de Mettet.
- le 07/10/2009 : A la recherche de l'autonomie alimentaire en élevage laitier biologique, organisé par le CER de Marloie, dans le cadre d'un projet Interreg, à Waha.
- le 13/10/2009 : Rencontre de discussion pour la mise en place d'une plate-forme de démonstration sur la production de fourrages riches en protéines, au CER de Marloie.
- le 17/11/2009 : Rencontre avec le Comité Régional Phyto, pour les informations nécessaires à l'introduction d'une demande d'extension d'agrément de produits phytosanitaires, à Louvain-la-Neuve.
- le 01/12/2009 : Wagralim, un pôle de compétitivité qui bouge dans un monde en révolution, à Mehaigne.
- le 09/12/2009 : Rencontre avec l'IRBAB, pour des informations mises en ligne sur le site internet.

Le Conseil d'Administration de l'A.P.P.O. s'est réuni à cinq reprises, à Gembloux, les 27/01/2009, 18/02/2009, 25/05/2009, 29/06/2009, et 19/10/2009.

En vue d'encadrer la politique de promotion de l'agriculture de qualité en Région Wallonne, l'APAQ-W, plusieurs conseils de filière ont été constitués. L'A.P.P.O. fait partie du Conseil de filière « Grandes Cultures » et occupe le poste de secrétaire au sein du Conseil d'Administration de cette asbl créée en 2004. Diverses réunions de travail ont été organisées à Gembloux, au Centre de Recherche Agronomique où est basé ce Conseil de Filière « Grandes Cultures » (CFGW).

Pour répondre à la réglementation européenne et respecter les engagements dans les contrats de colza énergétique hors jachère (ACE 45 €/ha), il est prévu de fixer chaque année, des **rendements représentatifs** de la production de colza. L'A.P.P.O. a participé le 03/07/2009, à Namur, à la dernière réunion du Comité de fixation des rendements représentatifs pour la récolte 2009, car cette aide européenne aux cultures énergétiques ne sera plus d'application à partir de 2010.

L'A.P.P.O. participe régulièrement et depuis plusieurs années, aux réunions de Comités de projet ou d'accompagnement de diverses conventions :

- ♦ Comité de pilotage du projet COLQUAL, les 13/01/2009 et 01/07/2009, à Gembloux.
- ♦ Comité d'accompagnement du projet OFFQ (Impact of Ozone on Food and Feed quality of Brassicaceae), financé par BELSPO, le 23/03/2009 (3<sup>ème</sup> réunion), à Bruxelles.
- ♦ Comité d'accompagnement du projet « Le lupin : clé d'une production durable de protéines », développé par la ferme expérimentale de Bottelare, le 19/06/2009, à Gand.

Avec le groupe GRENERA, des contacts ont eu lieu en 2009 pour la présentation des **APL** (azote potentiellement lessivable) en culture de colza, lors des réunions d'information sur le colza, organisées par l'APPO en août, ainsi que pour la réalisation des reliquats azotés après la récolte d'un essai de colza ayant reçu du lisier de porcs comme fumure au printemps.

La culture de colza est également étudiée en serres par le CODA à Tervuren, dans le cadre d'un projet (**OFFQ**, financé par BELSPO) ayant pour thème, les effets du **changement climatique** sur les cultures de brassicacées et leur qualité. L'APPO, invitée à suivre ce projet, a accueilli les 07 et 08/09/2009, à Gembloux, le doctorant pour une aide au battage des plantes de colza de printemps pour la préparation des échantillons à analyser, ainsi que le 30/11/2009, une technicienne pour réaliser les poids de mille grains d'échantillons de colza.

Suite aux divers contacts en 2007 avec des personnes confrontées en Belgique, au problème d'**aphanomyces** en culture de pois, pour établir les possibilités de détection et de quantification de l'importance de cette maladie conservée dans le sol, des échantillons de sol ont été dirigés vers deux laboratoires d'analyse en Région wallonne, en 2007 et 2008; ceux-ci ont participé en juin 2007 et 2008 au ring test organisé par l'INRA de Rennes en France qui a associé depuis trois ans, ces deux laboratoires belges. Il s'agit de la concrétisation d'une perspective émise lors du projet européen GL-Pro (2003-2006) pour développer l'expertise en matière d'analyses en laboratoire. L'APPO a participé avec le CRA-W, Département Lutte biologique et Ressources phytogénétiques, en 2008, à la rédaction d'un projet portant sur « la problématique causée par le champignon du sol Aphanomyces euteiches en culture de pois de surgélation et protéagineux – Mise au point d'outils d'aide à la décision pour les agriculteurs ». Une réunion avec les différents partenaires et Wagralim s'est tenue le 15/09/2009, à Gembloux, pour étudier les conditions pour l'introduction de ce projet dans le cadre de l'appel à projets pour les pôles de compétitivité en agro-alimentaire, pour assurer son financement.

La levée du moratoire européen sur les autorisations des OGM, implique la définition de règles de **co-existence des cultures génétiquement modifiées, conventionnelles et biologiques**. Au niveau de la Région Wallonne, l'Administration du Ministère de la Région Wallonne a organisé plusieurs réunions de 2004 à 2007, auxquelles l'A.P.P.O. a participé activement. Le but est de définir dans un décret de base sur la coexistence en Région Wallonne, des règles générales assorties de conditions par culture (colza, maïs, betteraves,...). Le projet de décret au niveau de la Région wallonne a été approuvé en dernière lecture le 30 avril 2008, par le Gouvernement wallon, avant d'avoir été soumis au Parlement wallon en mai suivant. Le Moniteur Belge du 8 août 2008 a publié un décret du 19 juin 2008 du Gouvernement wallon relatif à la coexistence des cultures génétiquement modifiées avec les cultures conventionnelles et les cultures biologiques. L'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la coexistence des cultures génétiquement modifiées avec les cultures conventionnelles et les cultures biologiques, du 27 mars 2009, est paru dans le Moniteur belge en date du 19 mai 2009. En Région Flamande, le décret du 3 avril 2009, portant l'organisation de la coexistence de cultures génétiquement modifiées et de cultures conventionnelles et biologiques, a été publié au Moniteur belge du 4 mai 2009.

## 2. LES OLEAGINEUX OU LES PLANTES RICHES EN HUILES ET PROTEINES VEGETALES

### 2.1. LE MARCHE DES OLEAGINEUX

#### 2.1.1. PRODUCTION MONDIALE D'OLEAGINEUX

La **production mondiale de colza** a atteint un **nouveau record pour la saison 2009/10** avec une production meilleure qu'attendue en **Europe (21,2 millions de tonnes (Mn T))** battant la production record de 2008 qui était déjà de 19 MnT) et au Canada (11,8 Mn T). La production chinoise (12,8 Mn T) a également augmenté d'1 Mn T en 2009. Par contre, l'Ukraine a produit 1 Mn T en moins que l'année précédente (2009 : 1,8 Mn T au lieu de 2,9 Mn T). Les stocks ont atteint à l'ouverture de la campagne un deuxième record, à 6,9 Mn T, ce qui donnera des **disponibilités** importantes en colza dans le monde, estimées à un niveau **record de 66,4 Mn T** pour la campagne 2009/2010 (62,65 Mn T en 2008/2009 et 55 Mn T en 2007/2008).

Les producteurs d'oléagineux et les tritrateurs européens ont remarquablement ajusté la production ces dernières années à la forte croissance de la demande, principalement pour le secteur des biocarburants. Suite à la plainte déposée par l'EBB (Association Européenne des Producteurs de Biodiesel), l'imposition des taxes sur le B99 (biodiesel 99 %) exporté des Etats-Unis et qui créait une distorsion de concurrence vis-à-vis de la production européenne, va réduire fortement les importations pendant 5 ans. Cependant, une part des besoins en biodiesel européen sera couverte par des importations de biodiesel argentin et également du B19 venant des Etats-Unis.

Les exportations de canola (colza) canadien vers la Chine se sont ralenties en novembre et décembre 2009, dans l'attente d'une solution, suite aux restrictions d'importation annoncées par le gouvernement chinois après la découverte du champignon « phoma » dans certains bateaux transportant le canola.

La **production mondiale de graines de tournesol** va plonger de 3,7 millions de tonnes, soit une réduction de 11 % par rapport à la campagne précédente. Elle atteindra 30,9 Mn T en 2009/2010 (34,55 Mn T en 2008/2009). Les réductions les plus importantes sont en Russie (-1,2 Mn T), en Ukraine (-0,5 Mn T) et en Argentine (-0,7 Mn T). Il se pourrait que les semis actuels de tournesol en Argentine diminuent fortement en surface, ce qui aurait un impact haussier sur les prix des graines et de l'huile de tournesol en 2010. La hausse du prix de l'huile de tournesol et de l'huile de palme entraînera les prix des autres huiles à la hausse.

La **production mondiale de graines de soja** atteindra probablement 247 millions de tonnes en 2009/2010, soit une augmentation de 35 Mn T par rapport à la campagne précédente. Les Etats-Unis connaissent un record de production : 90,3 Mn T, soit une hausse de 9,5 Mn T par rapport à l'année antérieure.

La Commission Européenne a approuvé le 30 novembre 2009, la variété de maïs OGM MIR604 pour l'alimentation humaine et animale, ainsi que pour les importations et la transformation. Ceci signifie que l'Europe a maintenant autorisé toutes les principales variétés de maïs OGM cultivées cette année aux Etats-Unis. L'Europe peut maintenant à nouveau importer du maïs ou des produits issus du maïs (corn gluten feed), des graines de soja et du tourteau de soja en provenance des Etats-Unis. La politique européenne de la tolérance « zéro » en matière d'OGM non autorisés, avait entraîné de sévères problèmes d'approvisionnement de l'industrie européenne de fabrication des aliments pour animaux.

La demande mondiale pour les graines de colza va dépasser les attentes dans la période de janvier à juin 2010. Durant la campagne 2009/2010, la trituration mondiale de colza va augmenter de 4,6 Mn T, pour atteindre un record de 56,3 Mn T. Ceci compensera la réduction de la trituration de tournesol suite à la diminution de la production de graines de tournesol.

**En Europe**, la hausse des teneurs obligatoires de mélange de biodiesel avec le diesel à partir de janvier 2010 va augmenter la demande en huile de colza et va donc induire une **augmentation de la trituration de graines de colza à 22,2 Mn T** pour la campagne de juillet 2009 à juin 2010, soit 1,9 Mn T en plus que la campagne précédente.

La Chine est le deuxième plus grand tritrateur de colza avec 14,4 Mn T (+ 1,4 Mn T) suivi par l'Inde avec 5,4 Mn T (+ 0,6 Mn T), le Canada 4,5 Mn T (+ 0,25 Mn T) et le Japon avec 2,2 Mn T (+ 0,1 Mn T).

Les disponibilités importantes en tourteau de colza vont rendre ce tourteau très compétitif par rapport au tourteau de soja.

La **production mondiale de graines de lin** atteindra 2,35 Mn T en 2009/2010, soit une hausse de 8 % par rapport à l'an dernier. L'Europe va devoir réduire ses importations de graines de lin à 480.000 tonnes en 2009/2010, c'est-à-dire 70.000 tonnes de moins qu'en 2008/2009, depuis la découverte début septembre 2009, de lin OGM non autorisé en Europe, en provenance du Canada. Pour compenser cette origine, l'Europe importera davantage de graines de lin de Russie, d'Ukraine et du Kazakhshtan, de l'ordre de 120.000 tonnes (+ 30.000 tonnes par rapport à 2008/2009). Pour l'industrie canadienne du lin, cette diminution des exportations vers l'Europe est problématique car la production a atteint un niveau élevé proche de 1 Mn T. La demande chinoise croît de façon importante, ce qui permettra au Canada de continuer ses exportations.

## 2.1.2. PRODUCTION EUROPEENNE DE COLZA, TOURNESOL, SOJA

Pour montrer l'**importance des oléagineux en Europe**, les tableaux suivants illustrent les surfaces et la production, suite à l'élargissement de l'Europe à 27 pays.

### **Evolution de la production de graines oléagineuses (millions de tonnes) en Europe**

Années de récolte	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009 (*)
	UE-15	UE-15	UE-15	UE-15	UE-15	UE-25	UE-25	UE-25	UE-27	UE-27	UE-27
Soja	1,24	1,15	1,24	0,91	0,61	0,78	0,90	0,95	0,80	0,70	1,03
Tournesol	3,14	3,33	2,99	2,80	2,54	4,07	3,71	3,97	4,94	6,85	6,66
Colza	11,45	8,96	8,87	9,26	9,48	15,32	15,48	15,89	18,44	19,04	21,23
Lin	0,55	0,21	0,14	0,10	0,11	0,12	0,18	0,17	0,10	0,08	0,10
Autres	0,90	0,85	0,83	0,75	0,78	0,81	0,83	0,64	0,54	0,47	0,40
<b>Total</b>	<b>17,28</b>	<b>14,50</b>	<b>14,07</b>	<b>13,82</b>	<b>13,52</b>	<b>21,10</b>	<b>21,10</b>	<b>21,62</b>	<b>24,82</b>	<b>27,14</b>	<b>29,42</b>

(\*) Estimations pour la récolte 2009

Source : Oil World

Récolte 2009	Surfaces (Ha)		Production (Tonnes)	
	UE-15	UE-27	UE-15	UE-27
Colza	3.968.900	6.396.300	15.160.900	20.827.100
Tournesol	1.745.900	3.824.500	3.042.100	6.721.000
Soja	243.000	331.100	774.600	957.700
Autres	30.900	52.600	48.800	66.200
<b>TOTAL OLEAGINEUX</b>	<b>5.988.700</b>	<b>10.604.500</b>	<b>19.026.300</b>	<b>28.572.000</b>

(données provisoires, source : COPA-COGECA)

L'extension des surfaces et les bons rendements en 2009, conduisent à une production importante de graines oléagineuses, dépassant 28 millions de tonnes, sur une surface de plus de 10 millions d'hectares.

Suite au dernier élargissement de l'Europe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la Roumanie et la Bulgarie apportent plus de **2 millions d'ha d'oléagineux**.

## A. PRODUCTION EUROPEENNE DE COLZA.

Les principaux pays producteurs sont l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, le Danemark, ainsi que la Pologne, la République Tchèque, la Roumanie et la Hongrie depuis l'élargissement de l'Europe.

### **Superficies de colza dans l'Union Européenne (x 1000 ha)**

Années de récolte		Colza alimentaire	Colza sur jachère	Taux de jachère obligatoire	Colza énergétique (ACE)	TOTAL COLZA
1992	CEE-12	2.380	-	-	-	<b>2.380</b>
1993	CEE-12	2.055	171	15 %	-	<b>2.226</b>
1994	CEE-12	2.088	477	15 %	-	<b>2.565</b>
1995	UE-15	2.068	824	12 %	-	<b>2.892</b>
1996	UE-15	2.104	561	10 %	-	<b>2.665</b>
1997	UE-15	2.492	310	5 %	-	<b>2.802</b>
1998	UE-15	2.782	354	5 %	-	<b>3.136</b>
1999	UE-15	2.734	725	10 %	-	<b>3.459</b>
2000	UE-15	2.304	750	10 %	-	<b>3.540</b>
2001	UE-15	2.347	656	10 %	-	<b>3.003</b>
2002	UE-15	2.330	732	10 %	-	<b>3.062</b>
2003	UE-15	2.460	734	10 %	-	<b>3.195</b>
2004	UE-25	3.428	430	5 %	319	<b>4.177</b>
2005	UE-25	3.693	737	10 % (a)	418	<b>4.849</b>
2006	UE-25	3.847	742	10 % (a)	728 (b)	<b>5.246</b>
2007	UE-27	4.395	798	10 % (a)	1.239	<b>6.416</b>
2008	UE-27			0 %		<b>6.169</b>
2009	UE-27			0 %		<b>6.396</b>

(a) Découplage depuis le 01/01/05 dans certains pays.

Source : Commission européenne + COCERAL + COPA-COGECA

(b) dont 177.000 ha en République Tchèque et en Pologne ne bénéficiant pas du paiement de l'aide ACE.

### **Superficies totales de colza dans les différents pays de l'Union Européenne en 2009 (x ha)**

	Récolte 2009 (estimations)
France	1.470.700
Allemagne	1.470.700
Royaume-Uni	572.000
Danemark	162.000
Suède	100.000
Finlande	81.000
Autriche	56.800
Italie	20.500
Espagne	15.000
Belgique	10.400
Irlande	5.000
Pays-Bas	2.500
Grèce	1.800
Portugal	500
<b>UE-15</b>	<b>3.968.900</b>
Pologne	741.000
République Tchèque	354.800
Hongrie	265.000
Lituanie	200.000
Slovaquie	167.000
Lettonie	84.000
Estonie	80.000
Slovénie	4.500
<b>10 PECO</b>	<b>1.896.300</b>
Roumanie	439.000
Bulgarie	92.000
<b>UE-27</b>	<b>6.396.300</b>

Source : Commission européenne + COCERAL + COPA-COGECA

Depuis la récolte 2008, le taux de jachère obligatoire a été fixé à 0 % ; il reste donc du colza alimentaire et du colza énergétique. L'évolution des superficies de chaque pays européen se trouve en annexe.

Dans le cadre du bilan de santé de la PAC en 2008, la Commission européenne a décidé que le régime d'aide aux cultures énergétiques serait encore d'application pour la seule campagne de récolte 2009. A partir de 2010, les surfaces de colza seront globalisées quels que soient les débouchés, alimentaires ou énergétiques.

## B. PRODUCTION EUROPEENNE DE TOURNESOL

Les principaux pays producteurs sont l'Espagne, la France et la Hongrie. La production de la Roumanie et de la Bulgarie équivaut presque à la production de tournesol de l'UE-15.

### *Superficies de tournesol dans l'Union Européenne (x 1000 ha)*

Années de récolte		Tournesol alimentaire	Tournesol sur jachère	Taux de jachère	Tournesol énergétique	TOTAL Tournesol
1992	CEE-12	2748	-	-	-	<b>2.748</b>
1993	CEE-12	3140	31	15 %	-	<b>3.171</b>
1994	CEE-12	2785	134	15 %	-	<b>2.919</b>
1995	UE-15	2305	143	12 %	-	<b>2.448</b>
1996	UE-15	2405	88	10 %	-	<b>2.493</b>
1997	UE-15	2306	81	5 %	-	<b>2.387</b>
1998	UE-15	2364	61	5 %	-	<b>2.425</b>
1999	UE-15	2070	112	10 %	-	<b>2.182</b>
2000	UE-15	1834	85	10 %	-	<b>1.919</b>
2001	UE-15	1848	70	10 %	-	<b>1.918</b>
2002	UE-15	1530	70	10 %	-	<b>1.600</b>
2003	UE-15	1654	65	10 %	-	<b>1.719</b>
2004	UE-25	2240	26	5 %	4,5	<b>2.270</b>
2005	UE-25	2303	51	10 % (a)	5	<b>2.358</b>
2006	UE-25	2123	49	10 % (a)	16	<b>2.188</b>
2007	UE-27	3663	43	10 % (a)	95	<b>3.667</b>
2008	UE-27			0 %		<b>3.681</b>
2009	UE-27			0 %		<b>3.824</b>

(a) Découplage depuis le 01/01/05 dans certains pays. Source : Commission européenne + COCERAL + COPA-COGECA

### *Superficies totales de tournesol dans les différents pays de l'Union Européenne en 2009 (x ha)*

	Récolte 2009 (estimations)
Espagne	807.700
France	717.700
Italie	124.000
Autriche	25.900
Portugal	25.700
Allemagne	23.900
Grèce	21.000
<b>UE-15</b>	<b>1.745.900</b>
Hongrie	537.000
Slovaquie	74.300
République Tchèque	22.000
Pologne	3.000
Slovénie	300
<b>10 PECO</b>	<b>636.600</b>
<b>UE-25</b>	<b>2.382.400</b>
Roumanie	786.100
Bulgarie	656.000
<b>UE-27</b>	<b>3.824.500</b>

Source : Commission européenne + COCERAL + COPA-COGECA

## C. PRODUCTION EUROPEENNE DE SOJA

Les principaux pays producteurs sont l'Italie, la Roumanie, la France et la Hongrie. L'Italie a fortement réduit ses surfaces suite à l'Agenda 2000 qui a fortement diminué la rentabilité des oléagineux.

### *Superficies de soja dans l'Union Européenne (x 1000 ha)*

Années de récolte		Soja
1992	CEE-12	<b>421,0</b>
1993	CEE-12	<b>218,0</b>
1994	CEE-12	<b>295,0</b>
1995	UE-15	<b>305,0</b>
1996	UE-15	<b>332,2</b>
1997	UE-15	<b>456,1</b>
1998	UE-15	<b>532,5</b>
1999	UE-15	<b>330,1</b>
2000	UE-15	<b>339,6</b>
2001	UE-15	<b>390,4</b>
2002	UE-15	<b>219,4</b>
2003	UE-15	<b>247,0</b>
2004	UE-25	<b>256,0</b>
2005	UE-25	<b>312,4</b>
2006	UE-25	<b>277,3</b>
2007	UE-27	<b>374,8</b>
2008	UE-27	<b>233,8</b>
2009 (*)	UE-27	<b>331,1</b>

(\*)Estimations pour la récolte 2009

### *Superficies de soja dans les différents pays de l'Union Européenne en 2009 (x ha)*

	Récolte 2009 (estimations)
Italie	173.000
France	43.600
Autriche	25.300
Espagne	1.100
<b>UE-15</b>	<b>243.000</b>
Hongrie	31.000
Slovaquie	5.700
République Tchèque	5.000
<b>10 PECO</b>	<b>41.700</b>
<b>UE-25</b>	<b>284.700</b>
Roumanie	46.400
<b>UE-27</b>	<b>331.100</b>

Source : Commission européenne + COCERAL

## D. DEFICIT CHRONIQUE EN MATIERES RICHES EN PROTEINES DANS L'UE

Après avoir atteint 77 % au début des années 2000, le déficit européen en matières riches en protéines destinées à l'alimentation animale s'est stabilisé à 72 - 73 % entre 2004/05 et 2007/08. Malgré le récent essor des productions d'oléagineux, ce déficit reste élevé en raison notamment du recul des protéagineux (pour mémoire : 1,4 million ha en 2001, 1 million ha en 2007 pour l'UE-27). Par conséquent, la consommation de tourteaux et graines de soja, essentiellement importés, représentent les deux tiers des besoins protéiques de l'UE.

L'UE reste donc dépendante de l'extérieur pour son approvisionnement en protéines végétales. Depuis la crise de 1973 (embargo américain sur les exportations de soja), le déficit européen ne s'est finalement que peu réduit. (Source : UNIP)

## **Bilan UE des matières riches en protéines en alimentation animale :**

En millions de tonnes de protéines	1973/74	1993/94 UE-12	2001/02 UE-15	2004/05 UE-25	2007/08 UE-27
<b>Production</b>	1,45	5,84	5,30	6,94	7,09
dont colza	0,21	1,24	1,77	3,07	3,67
dont tournesol	0,06	0,55	0,49	0,65	0,79
dont protéagineux	-	1,15	0,76	0,87	0,43
<b>Consommation</b>	7,60	18,75	22,72	25,05	26,21
dont soja	4,39	10,18	15,12	16,45	17,82
<b>Déficit</b>	81 %	69 %	77 %	72 %	<b>73 %</b>

## **2.2. SITUATION ECONOMIQUE DES OLEAGINEUX**

### **2.2.1. EVOLUTION DES COURS MONDIAUX DES OLEAGINEUX**

De janvier à mars 2008, les **prix** ont été boostés à des niveaux élevés non justifiés par les fondamentaux mais étaient fortement poussés à la hausse par des spéculateurs et des fonds. De juillet à début décembre 2008, les prix des graines oléagineuses et de leurs produits ainsi que les céréales ont fortement chuté, avec une **amplitude sans précédent**. Ce déclin des prix pendant les 5-6 derniers mois s'explique par la conjugaison de plusieurs facteurs : augmentation des surfaces (+ 10.000.000 ha) des 10 principaux oléagineux en réponse aux prix élevés, meilleure récolte que prévue en colza et en tournesol résultant de rendements moyens records, hausse des stocks de graines oléagineuses, hausse de la production mondiale d'huile de palme, réduction de près de 75 % du prix du pétrole par rapport aux pics de l'été 2008, entraînant une réduction de la valeur des huiles végétales et des céréales pour éviter le manque de rentabilité de la production de biocarburants, détérioration de l'activité économique depuis juillet 2008 et perspective d'une récession en 2009, forte vente des spéculateurs et des fonds liquidant une grande partie de leurs positions longues, raffermissement du dollar.

Tous ces éléments défavorables ont été intégrés dans les prix. La crise financière et les difficultés d'accès au crédit ont contribué à réduire les achats suivants.

Depuis début décembre 2008, les prix des principales graines oléagineuses et huiles se sont raffermis, sous l'influence de l'huile de palme, de l'huile de soja et des graines de soja. La Chine est devenue tardivement un acheteur très actif.

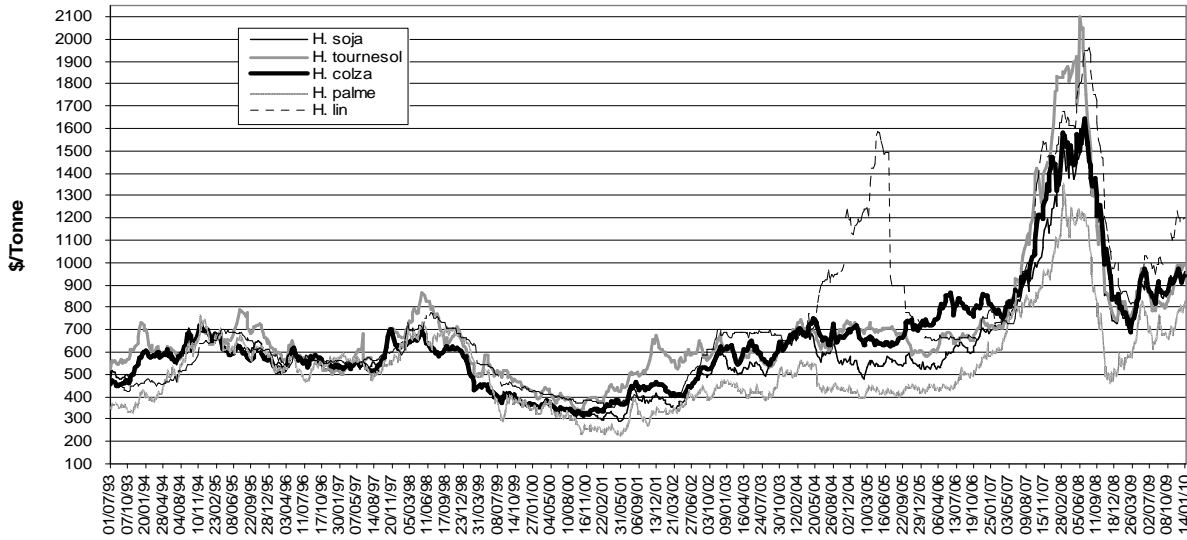
Mais la chute du dollar amortit ou annule cette hausse, quand on exprime les prix en euros. La parité euro/dollar a également fortement évolué. Le raffermissement des prix du baril de pétrole ont influencé les cours des huiles végétales en 2009, avec une demande en huile de colza importante pour la production de biodiesel.

Les graphiques suivants illustrent l'évolution des prix mondiaux des huiles végétales, des graines oléagineuses et des tourteaux d'oléagineux, depuis 1993 à fin 2009.

L'impact de l'offre et de la demande se reflète bien sur les **prix des huiles, des tourteaux et des graines**. L'évolution sur plusieurs campagnes est illustrée par des graphiques régulièrement remis à jour sur le site de l'APPO : [www.appo.be](http://www.appo.be).

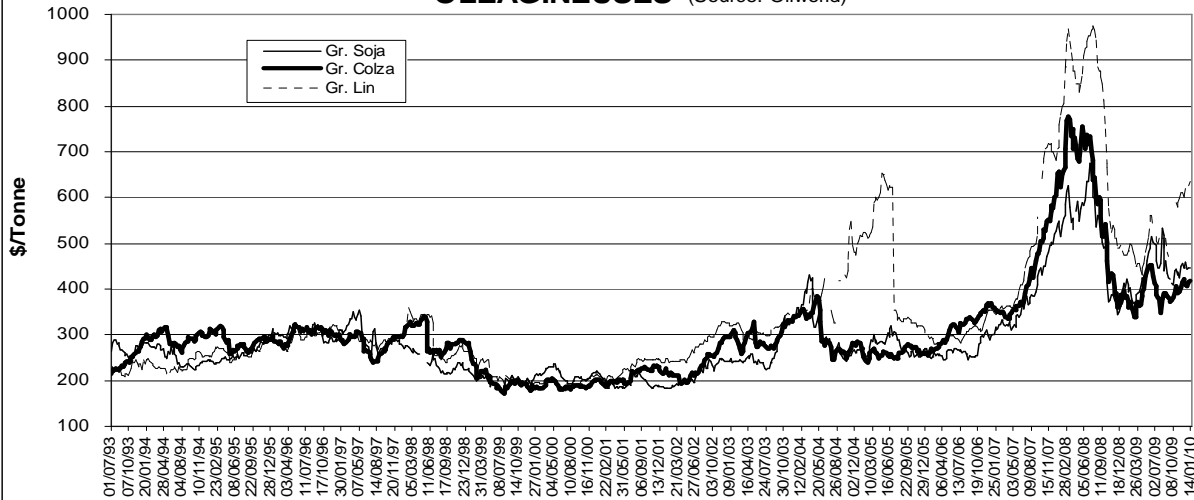
### EVOLUTION DES PRIX MONDIAUX DES HUILES

(Source: Oilworld)



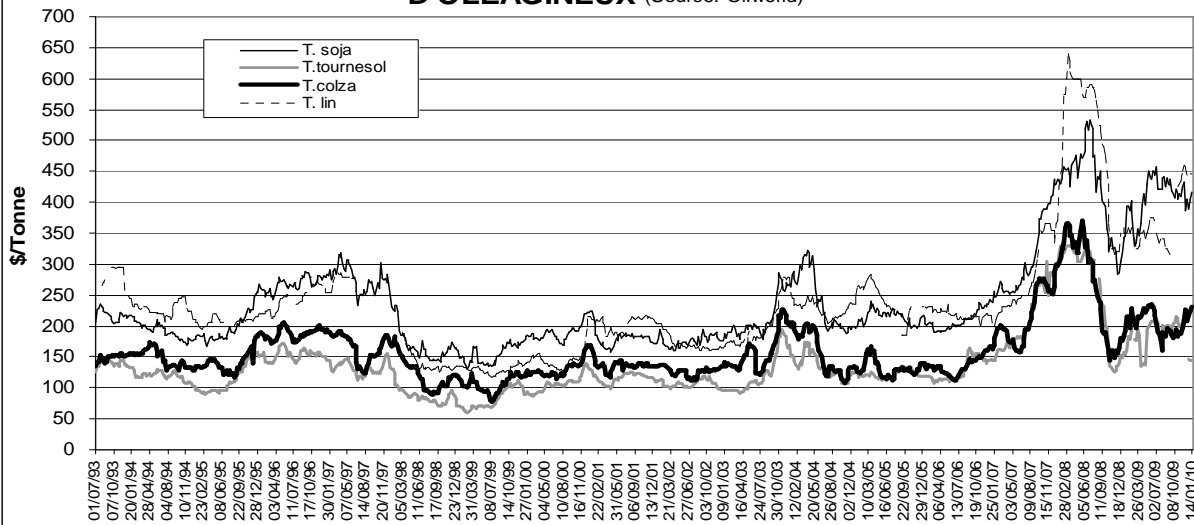
### EVOLUTION DES PRIX MONDIAUX DES GRAINES

OLEAGINEUSES (Source: Oilworld)



### EVOLUTION DES PRIX MONDIAUX DES TOURTEAUX

D'OLEAGINEUX (Source: Oilworld)



## **2.3. LE COLZA EN BELGIQUE**

### **2.3.1. EVOLUTION DE LA PRODUCTION DU COLZA**

Au cours des dernières années, l'évolution des surfaces emblavées en colza a été liée aux possibilités de produire du colza à usage industriel non-alimentaire, c'est-à-dire au taux de jachère et plus récemment avec les cultures énergétiques.

C'est à partir de 1993 qu'une partie du colza est emblavée sur jachère. En 1994, les surfaces de colza non-alimentaire connaissent une forte progression. Depuis lors, la réduction du taux de jachère a conduit à une réduction de ces surfaces. Après une hausse sensible en 1999 où la Belgique a, pour la première fois, dépassé sa surface de référence, les surfaces en Belgique ont diminué, suite aux décisions de l'Agenda 2000 de réduire progressivement sur trois ans, les aides aux surfaces pour s'aligner à partir de la récolte 2002 sur celles des céréales.

En 2004, suite à l'annonce tardive en décembre 2003 de la réduction du taux de jachère, une partie du colza prévu sur jachère a été transférée en alimentaire ; la surface globale retrouvant des niveaux des dernières années. La possibilité de produire du colza avec une aide supplémentaire pour les cultures énergétiques (ACE) de 45 €/ha n'a pu être utilisée en 2004, première année d'application de cette mesure en Europe. Les semis 2005 ont connu une extension importante du colza, en Belgique, le conduisant à dépasser à nouveau la barre des 10.000 ha. Depuis lors, les surfaces totales se maintiennent malgré les semis tardifs, avec une augmentation de la proportion des contrats énergétiques ACE45 en dehors de la jachère.

Après deux années 2005 et 2006 de forte hausse des surfaces de colza en Belgique à environ 11.000 ha, le colza a connu en Belgique, comme dans toute l'Europe, une baisse des emblavements en 2007, de l'ordre de 15 %. Les principales raisons de cette diminution sont liées aux rendements décevants des deux précédentes récoltes de colza (2006 et 2007), à l'incertitude au moment des semis, liée à la suppression éventuelle de la jachère obligatoire, finalement décidée après les semis de colza, avec un taux ramené à 0 %, à la hausse rapide des cours du blé au cours de l'été précédant celle du colza à l'automne, aux perturbations climatiques pendant la moisson 2007 retardant les semis de colza.

En 2008, les surfaces belges de colza alimentaire ont nettement progressé suite au recul prononcé des cultures sous contrat (énergétique et sur jachère), quelle que soit la destination finale de l'huile. Les contrats de colza non-food sur jachère n'ont plus guère d'intérêt puisque le taux de jachère obligatoire a été ramené à 0 %. Les surfaces contractées en colza énergétique sont également en forte diminution (environ 2.700 ha), car l'aide aux cultures énergétiques a été réduite d'un tiers pour la récolte 2007, suite au dépassement de la SMG européenne. Le différentiel de prix existant entre le colza énergétique et le colza alimentaire ainsi que les rendements indicatifs mentionnés dans les contrats pour la récolte 2008, revus fortement à la hausse dans toutes les régions, expliquent également le recul de ces contrats.

A la faveur de meilleurs rendements atteints en 2008 et de meilleurs prix, les surfaces de colza pour la récolte 2009 ont augmenté de l'ordre de 10 %, avec une hausse des contrats de colza ACE 45 pour la dernière campagne.

Les principales régions agricoles belges où l'on trouve le colza restent le Condroz, la Région Limoneuse et la Famenne.

Evolution des surfaces de colza en Belgique et répartition selon la conclusion de contrats :

Années	Colza total	Colza alimentaire	Colza sur jachère (taux de gel)	Colza énergétique hors jachère ACE "45" €/ha
1980	326	326	-	-
1981	487	487	-	-
1982	1446	1446	-	-
1983	3914	3914	-	-
1984	5034	5034	-	-
1985	2406	2406	-	-
1986	2614	2614	-	-
1987	3914	3914	-	-
1988	3458	3458	-	-
1989	3707	3707	-	-
1990	5303	5303	-	-
1991	7186	7186	-	-
1992	6289	6289	-	-
1993	5871	3021	2850 (15 %)	-
1994	13442	4004	9438 (15 %)	-
1995	10957	3990	6967 (12 %)	-
1996	7766	4032	3734 (10 %)	-
1997	5753	4385	1368 (5 %)	-
1998	6883	5285	1597 (5 %)	-
1999	10291	6239	4052 (10 %)	-
2000	7930	4000	3930 (10 %)	-
2001	6092	2974	3118 (10 %)	-
2002	5919	2924	2995 (10 %)	-
2003	5535	3053	2482 (10 %)	-
2004	5987	4644	1343 (5 %)	0
2005 (a)	6662	1692	2623	2558
2006 (a)	11046	1570	3903	5573
2007 (a)	10827	697	3090	7040
2008 (*)	9.682	6520	14 (0 %)	3148
2009 (*)	10860	6523	-	4337

(\*) Données provisoires.

(a) Pour activer les droits jachère (découplage, soit 10% avec références à 2000-2001-2002).

En Région Wallonne :

Années	Colza total	Colza alimentaire	Colza sur jachère (taux de gel)	Colza énergétique hors jachère ACE "45" €/ha
2005	6521	1641	2533	2347
2006	10330	1570	3475	5285
2007	9782	697	2630	6520
2008	9.250	6520	14	2716
2009 (*)	10379	6523	-	3856

En Région Flamande :

Années	Colza total	Colza alimentaire	Colza sur jachère (taux de gel)	Colza énergétique hors jachère ACE "45" €/ha
2005	141			
2006	716		428	288
2007	1045	65	460	520
2008	432			
2009 (*)	481		-	

**Colza énergétique (ACE = Aide aux cultures énergétiques + 45 €/ha)**

Source : Valbiom	Récolte 2005	Récolte 2006	Récolte 2007	Récolte 2008	Récolte 2009
Surface totale de colza d'hiver énergétique (ha)	2.631	5.199	6.520	2.716	3.856
Rendement moyen en colza (kg/ha)	3.117	3.216	3.266	3.634	

Cargill a repris en 1998 les usines de trituration et de raffinage du groupe Vandemoortele (filiale Vamo Mills) situées en Belgique et en Allemagne.

La production belge a été longtemps commercialisée en Allemagne, car Cargill qui est resté le seul triturateur de colza en Belgique, a refusé pendant plusieurs années de passer des contrats de colza produit sur jachère ou de colza énergétique, pour des raisons administratives contraignantes de l'Europe. Au cours de l'année 2005, des usines triturant des graines de lin ont trituré du colza, à cause de la flambée des prix des graines de lin de la récolte 2004 et de la forte demande d'huile de colza. De nouvelles unités de trituration de graines de colza et de transformation d'huile en biodiesel se sont concrétisées en Belgique en 2007, suite à l'attribution des quotas de biodiesel défiscalisé fin 2006.

La société Cargill qui possède plusieurs implantations en Belgique est très active dans le domaine des huiles végétales. 2 usines, l'une à Anvers et l'autre à Izegem, sont dédiées à la production d'huile alimentaire. La troisième qui est à **Gand** fait suite à la décision de reconverter une usine de trituration de graines de soja vouée à la fermeture, en une unité avec une capacité annuelle de trituration de 1.000.000 tonnes. La production et le raffinage d'huile concernent 400.000 tonnes, et la production de biodiesel par Bioro porte sur 250.000 tonnes de biodiesel par an. On peut tabler sur des **besoins de couverture** de cette seule usine de **120.000 ha de colza**, ce qui est un incitant important au développement de la culture de colza.

## RECOLTE COLZA 2009 : RENDEMENTS REPRESENTATIFS

Les **rendements représentatifs de la récolte 2009**, sont identiques aux rendements indicatifs mentionnés dans les contrats (sauf pour la région sablo-limoneuse (après négociation entre les 2 Régions) ainsi que les Polders et la région sablonneuse (régions agricoles situées en Région Flamande) qui ont réduit les rendements de 5 %).

Récolte 2009 Régions agricoles	Colza d'hiver	
	Rendement indicatif (contrat)	Rendement représentatif
Polders	3.710	<b>3.520</b>
Région Sablonneuse	3.140	<b>2.980</b>
Campine	2.920	-
Région Sablo-Limoneuse	3.120	<b>2.960</b>
Région Limoneuse	3.550	<b>3.550</b>
Campine Hennuyère		<b>2.960</b>
Condroz	3.500	<b>3.500</b>
Famenne	3.330	<b>3.330</b>
Fagnes	3.200	<b>3.200</b>
Région Herbagère	3.640	<b>3.640</b>
Haute Ardenne		-
Ardenne	3.330	<b>3.330</b>
Région Jurassique	3.240	-

- : pas de contrat conclu dans ces régions pour la récolte 2009

2009 est la dernière année d'application du régime européen d'aide aux cultures énergétiques (avec paiement de max. 45 €/ha). Il n'y aura plus de contrat énergétique à partir de la saison 2010.

### Dans le cas d'un agriculteur-transformateur à la ferme :

Dans le cas du colza énergétique hors jachère (ACE 45 €/ha), le producteur signe une déclaration d'engagement (= formulaire disponible à la SPW-DGARNE à introduire en même temps que la déclaration de superficie).

Le producteur-transformateur à la ferme doit tenir un registre mensuel des quantités de matières premières transformées et des quantités de produits finis, coproduits et sous-produits obtenus.

L'exemption de taxes sur l'huile de colza-carburant (depuis le 03/04/06 en Belgique) est accordée à un agriculteur ou une coopérative d'agriculteurs transformant sa (ou leur) propre production de colza et vendant en direct, sans intermédiaire. Des informations sur les formalités administratives sont disponibles sur le site [www.mineco.fgov.be](http://www.mineco.fgov.be)

### **2.3.2. LA CULTURE DU COLZA D'HIVER EN 2009**

Avec une moisson 2008 à nouveau perturbée par les conditions climatiques humides, ce fut la course aux travaux de récolte des céréales, d'enlèvement des pailles et de préparation des semis de colza. Les semis ont démarré la dernière semaine d'août et se sont poursuivis la première décade de septembre.

La hausse de l'utilisation des variétés hybrides est manifeste, suite aux résultats engrangés. Les pluies suivant le semis ont été bénéfiques à la levée du colza. Les altises ont profité des températures élevées pour apparaître en septembre et en octobre ; elles ont été mieux maîtrisées que l'année précédente. La vigilance vis-à-vis des attaques de limaces a été de mise.

L'arrière-saison avec le retour à des valeurs de températures saisonnières moyennes voire plus fraîches, et un temps sombre et humide, n'ont pas entraîné de végétation exubérante. Le colza était suffisamment développé à l'entrée de l'hiver, sans excès.

L'arrivée précoce de la neige en novembre annonçait un hiver long et rude. Après une période de gel important, la couverture neigeuse a bien protégé le colza aux moments des très grands froids en janvier 2009 (jusqu'à -18-22°C). Aucun dégât de gel n'a été constaté.

L'hiver 2008-2009 aura été marqué par le retour des dégâts de pigeons ramiers s'alimentant du feuillage du colza et retardant la reprise de végétation dans certaines parcelles.

Après l'hiver froid et l'arrêt des gels nocturnes fin mars, la croissance du colza a été rapide. Les méligèthes ont profité de la hausse des températures début avril pour faire leur apparition massive. Leur présence prolongée dans la culture posait question quant à l'efficacité des traitements ou à l'éventuelle réinfestation des insectes.

Les températures douces du week-end pascal ont favorisé le démarrage de la floraison. Les différences variétales de précocité à la floraison ont été bien nettes aussi bien en expérimentation que dans les parcelles d'agriculteurs. La floraison qui a connu de très bonnes conditions d'ensoleillement alternant avec de la pluie, a duré près de quatre semaines. Malgré la présence de spores de sclérotinia détectées grâce aux kits pétales, peu d'attaques sévères de cette maladie ont été rencontrées en 2009, dans les parcelles traitées. D'importantes averses orageuses ont provoqué une verse précoce en mai. Localement, de la grêle accompagnait ces violentes averses.

La culture aux allures prometteuses a connu, après un coup de chaleur important fin juin-début juillet, une fin de cycle favorable avec une maturation lente. La récolte a été étalée, démarrant au 15 juillet et se terminant la première semaine d'août, toujours sous la menace d'orages.

La bonne surprise est venue des rendements atteints, meilleurs qu'attendus, situés en moyenne entre 4 et 5 tonnes par ha. Des records ont été atteints dans les essais et en culture. La particularité de l'année est la présence généralisée de pieds verts à la récolte, signe d'une alimentation continue jusqu'à la récolte. Ce qui contraste avec la récolte précédente où la proportion de pieds secs était très importante. Le poids de mille grains à la récolte est, cette année, très élevé, de l'ordre de 5,5 à 6 g en moyenne, selon les variétés testées. La teneur en huile est également élevée, ce qui procure des rendements élevés en huile par ha. Le potentiel des variétés s'est bien exprimé en 2009, traduisant un réel apport de la sélection génétique.

### **A. LES RESULTATS DE L'EXPERIMENTATION EN CULTURE DE COLZA D'HIVER EN 2008-2009**

L'expérimentation menée par l'APPO en colza d'hiver se déroule sur les terres de la Ferme expérimentale de la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux.

Différents thèmes sont étudiés chaque année. La comparaison variétale, la fumure azotée minérale et organique, la lutte contre la verse et les maladies sont les thèmes étudiés en 2008-2009.

## 1. Les variétés de colza d'hiver

### 1.1. Description des variétés de colza d'hiver mises en expérimentation

	Nom variétés	Type	Obtenteurs	Inscriptions (pays et années)	Précocité à la floraison (au 20/4/09)
1	<b>LABRADOR</b>	L	MOMONT	DK-UK-2003, CZ-2005	Assez tardive
2	<b>CATALINA</b>	L	DEKALB	DK-2004, F-2006, AT-UK-HU-2006, SK-2007, LU-LT-2008	Très précoce
3	ADRIANA	L	ADVANTA	F-2006, D-2007, AT-PL-2008, SK-2009	Assez précoce
4	NK NEMAX	L	LIMAGRAIN	D-2006, CZ-2007	Assez précoce
5	ALPAGA	L	SYNGENTA	F-2007, UK-2008	Assez précoce
6	<b>STANDING</b>	CHL	SERASEM (F)	F-2001	Précoce
7	ES ANIBAL	CHHL	EURALIS	F-2004	Assez tardive
8	<b>TOCCATA</b>	HR	SYNGENTA	UK-2002, PL-2007	Assez précoce
9	EXCALIBUR	HR	DEKALB	DK-UK-2004	Très précoce
10	EXOCET	HR	DEKALB	F-2005, LU-2008	Très tardive
11	FLASH	HR	DSV (D)	UK-2006, F-2007, LU-2009	Assez tardive
12	MONALISA	HR	DSV (D)	F-2006	Assez tardive
13	LIMONE	HR	DSV (D)	F-2007	Assez tardive
14	SITRO	HR	DSV (D)	HU-2006, CZ.-SI-2008	Assez précoce
15	ES MERCURE	HR	EURALIS	F-2008, PL-2009	Assez précoce
16	ES ARTIST	HR	EURALIS	F-IT-BU-2007	Assez précoce
17	HYBRIGOLD	HR	MOMONT	F-2007, IT-2008	Assez précoce
18	NK KARIBIK	HR	SYNGENTA	UK-2006	Tardive
19	NK PETROL	HR	SYNGENTA	UK-2006, HU-2007, AT-CZ-PL-2008	Assez tardive
20	NK SPEED	HR	SYNGENTA	DK-2006, CZ-HU-2008	Assez précoce
21	NK READY	HR	SYNGENTA	F-2007	Tardive
22	ALESSIO	HR	ADVANTA LIMAGRAIN	F-2008	Assez tardive
23	ANACONDA	HR	ADVANTA LIMAGRAIN	F-2008	Assez tardive
24	DK CABERNET	L	DEKALB	F-2007, UK-2008	Très tardive
25	ES VENUS	L	EURALIS	F-2008	Tardive
26	SESAME	L	SERASEM (F)		Assez tardive
27	TOMMY	L	Saatbau LINZ (AT)	HU-2007	Très précoce
28	RONNY	L	Saatbau LINZ (AT)		Assez précoce
29	PALACE	HR	NPZ (D)		Précoce
30	HAMMER	HR	DSV (D)	UK-2007, D-2009	Assez précoce
31	ES CENTURIO	HR	EURALIS	F-2008	Assez tardive
32	EXCEL	HR	DEKALB	UK-2006	Assez tardive
33	DK EXQUISITE	HR	DEKALB	F-HU-2008, SK-2009	Tardive
34	SAFRAN	HR	DSV (D)	F-2007	Assez tardive
35	HYCOLOR	HR	MOMONT	PL-2007	Assez tardive
36	DIMENSION	HR	DSV (D)	UK-2007, D-2009	Assez précoce
37	PR46W14	HR	PIONEER	F-DK-UK-2006, SK-2009	Assez tardive
38	HYBRISURF	HR	MOMONT	F-2007, IT-2008	Tardive
39	ARTOGA	HR	ADVANTA		Assez tardive
40	NK AVIATOR	HR	SYNGENTA	F-2007	Tardive
41	GRIZZLY	L	RAGT	F-UK-2004, LU-2008	Très tardive

Légende : CHL : Composite Hybride-Lignée(s)  
HR = Hybride restauré

L = Lignée  
(HR ½ = Hybride restauré demi-nain)

Le Département de Production végétale du Centre de Recherche Agronomique de Gembloux a mis en place en 2008-2009, deux essais régionaux en colza d'hiver, l'un situé en région limoneuse, l'autre en Condroz. La synthèse des résultats obtenus par l'APPO et le CRA-W est présentée ci-dessous.

### 1.2. Résultats des essais avec les variétés de colza d'hiver déjà testées depuis au moins 1 an

Récolte 2009		DPV-CRA W		APPO		% moyenne essai
Variétés	Types	Verlaine	Havelange	Les Isnes 1	Les Isnes 2	
GRIZZLY	L			5297		106,2
ALPAGA	L	6038	4612	5132		100,4
NK NEMAX	L	5446	4511	5292		97,5
ADRIANA	L	6072	4282	5007		97,4
LABRADOR	L			4819	4998	96,5
CATALINA	L	5668	4577	4694	5193	96,4
ROXET	L	5611	3993			89,0
STANDING	CHL			5569	5155	105,6
ES ANIBAL	CHHL	5917	4923	4851		100,1
PR46W14	HR				5674	109,5
LIMONE	HR	6268	4733	5696		106,3
SAFRAN	HR	6639	5425		4765	105,8
FLASH	HR	6785	4788	5110		105,6
SITRO	HR	6485	4893	5151		105,0
NK KARIBIK	HR	6125	5236	5047		104,8
EXOCET	HR	6106	5000	5071		103,1
MONALISA	HR	6131	4811	5246		103,1
NK PETROL	HR	6184	4858	5009		102,1
NK SPEED	HR	6210	4691	5113		101,8
ES MERCURE	HR	6153	4547	5182		100,9
EXAGONE	HR	6065	4652			99,8
ES ARTIST	HR	5943	4947	4730		99,6
ALESSIO	HR	6399	4777	4525		99,5
PELICAN	HR	6006	4622			99,0
EXCALIBUR	HR	5854	4393	5235		98,5
ANACONDA	HR	6144	4717	4443		97,1
HYBRIGOLD	HR	5584	4724	4524		94,6
TOCCATA	HR	5877	4373	4545	4982	94,5
NK READY	HR	5305	4126	4384		87,9
NK GRACE	HR	4756	3659			78,4
Moyenne		5991	4649	4986	5128	

	Verlaine	Havelange	Les Isnes 1	Les Isnes 2	% moyenne essai
Moyenne L	5767	4395	5040	5096	97,7
Moyenne CHL	5917	4923	5210	5155	102,8
Moyenne HR	6051	4699	4938	5140	99,9

L'année 2009 peut être considérée comme un bon millésime en colza, au vu des rendements atteints. Il existe toutefois une grande variabilité entre variétés. Le nombre de variétés CHL se réduit fortement, pour laisser la place aux hybrides restaurés.

Le choix de variétés avec des précocités de floraison différentes permet de réduire le risque d'avoir de mauvaises conditions de fécondation.

1.3. Résultats des essais avec de nouvelles variétés de colza d'hiver testées pour la première fois en Belgique

Récolte 2009		DPV-CRA W		APPO	
Variétés	Types	Verlaine	Havelange	Les Isnes	% moyenne essai
SESAME	L	6249	4619	5655	103,7
ES VENUS	L	6255	4609	5419	102,1
TOMMY	L	5781	4374	5804	100,3
DK CABERNET	L	6011	4741	4831	97,9
MONOLIT	L	5951	4465		96,9
BOJAN	L	5636	4172		91,1
RONNY	L	5442	4089	4772	89,8
HYCOLOR	HR	6360	5562	5366	109,1
DK EXAMPLE	HR	6514	4957		106,8
PALACE	HR	6044	5137	5692	106,5
DYNASTIE	HR	6542	4735		104,6
DIMENSION	HR	6487	4805	5333	104,3
HAMMER	HR	6691	4903	4962	103,7
NK CARAVEL	HR	6015	5043		103,6
EXCEL	HR	6247	5143	4988	103,1
ARTOGA	HR	6156	4667	5559	102,9
ES CENTURIO	HR	6262	4866	5099	101,9
NK AVIATOR	HR	6081	4890	4867	99,6
DK EXQUISITE	HR	6160	4700	4952	99,2
HYBRISURF	HR	5926	4412	4793	94,9
ANDRICK	HR	5589	4412		93,3

	Verlaine	Havelange	Les Isnes	% moyenne essai
Moyenne L	5904	4438	5296	97,4
Moyenne HR	6220	4874	5161	102,4

De nombreuses nouveautés laissent entrevoir les progrès génétiques importants aussi bien pour les lignées que pour les hybrides restaurés.

1.4. Synthèse pluriannuelle des rendements des variétés de colza d'hiver testées par le CRA-W et l'APPO.

VARIETES		2004	2005	2006	2007	2008	2009
	Types	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne

Variétés testées depuis au moins 6 ans :

STANDING	CHL	102	108	107	99	99	106	<b>103</b>
TOCCATA	HR	104	101	105	104	103	95	<b>102</b>
LABRADOR	L	109	98	80	94	103	97	<b>97</b>
NK ROXET	L	103	94	94	93	84	89	<b>93</b>

Variétés testées depuis 5 ans :

EXCALIBUR	HR		104	107	111	104	99	<b>105</b>
EXAGONE	HR		107	105	106	97	100	<b>103</b>
CATALINA	L		96	108	103	98	96	<b>100</b>

Variétés testées depuis 4 ans :

EXOCET	HR			115	111	128	103	<b>114</b>
PR46W31	HR			96	106			<b>101</b>
ES ANIBAL	CHHL			94	101	99	100	<b>98</b>
KALIF	L			100	89			<b>94</b>
GRIZZLY	L			102	88	78	106	<b>94</b>
NK NEMAX	L			103	93	76	98	<b>92</b>

## Variétés testées depuis 3 ans :

MONALISA	HR					118	107	103	<b>109</b>
FLASH	HR					104	115	106	<b>108</b>
NK KARIBIK	HR					104	99	105	<b>103</b>
ES ARTIST	HR					103	98	100	<b>100</b>
ALPAGA	L					103	95	100	<b>99</b>
OVATION	L					98			<b>98</b>
HYBRIGOLD	HR					110	87	95	<b>97</b>
ADRIANA	L					99	94	97	<b>97</b>
PR45D03	HR 1/2					101	79		<b>90</b>

## Variétés testées depuis 2 ans :

LIMONE	HR						107	106	<b>107</b>
ALESSIO	HR						113	100	<b>106</b>
SAFRAN	HR							106	<b>106</b>
SITRO	HR						106	105	<b>105</b>
ANACONDA	HR						107	97	<b>102</b>
NK PETROL	HR						100	102	<b>101</b>
NK SPEED	HR						97	102	<b>100</b>
ES MERCURE	HR						97	101	<b>99</b>
PELICAN	HR						97	99	<b>98</b>
NK READY	HR						95	88	<b>91</b>
NK GRACE	HR						66	78	<b>72</b>

## Nouveautés testées 1 an :

PR46W14	HR							110	<b>110</b>
HYCOLOR	HR							109	<b>109</b>
DK EXAMPLE	HR							107	<b>107</b>
PALACE	HR							107	<b>107</b>
DYNASTIE	HR							105	<b>105</b>
DIMENSION	HR							104	<b>104</b>
SESAME	L							104	<b>104</b>
HAMMER	HR							104	<b>104</b>
NK CARAVEL	HR							104	<b>104</b>
EXCEL	HR							103	<b>103</b>
ARTOGA	HR							103	<b>103</b>
ES VENUS	L							102	<b>102</b>
ES CENTURIO	HR							102	<b>102</b>
TOMMY	L							100	<b>100</b>
NK AVIATOR	HR							100	<b>100</b>
DK EXQUISITE	HR							99	<b>99</b>
DK CABERNET	L							98	<b>98</b>
MONOLIT	L							97	<b>97</b>
HYBRISURF	HR							95	<b>95</b>
ANDRICK	HR							93	<b>93</b>
BOJAN	L							91	<b>91</b>
RONNY	L							90	<b>90</b>
Moyenne des Témoins		100	100	100	100	100	100 (*)		
		5413	5120	4150	4226	5042	5225 (*)		

Témoins : 2004 à 2007 : Catalina + Labrador + Standing + Toccata

Témoins 2008 : Catalina + Standing + Toccata

(\*) Moyenne essais

Le turn-over des variétés est rapide. La gamme des variétés proposées à l'expérimentation présente des niveaux de rendements variables. Seules, les plus performantes continuent leur chemin, au niveau de la commercialisation. Le choix des variétés se base non seulement sur leur productivité et leur régularité au cours des années, mais aussi sur la tolérance au phoma, la résistance à la verse, la sensibilité à l'élongation à l'automne, la précocité à la floraison et à la maturité, la hauteur de végétation et sur la qualité de l'huile et du tourteau (richesse en huile et teneur en glucosinolates).

1.5. Résultats d'analyse de la qualité des variétés de colza d'hiver déjà testées depuis au moins 1 an (APPO - Récolte 2009)

	Variétés	Types	Rdt (kg/ha)	Teneur en protéines (% m.s.)	Teneur en gluco (µmole/g)	Teneur en huile (% m.s.)	Teneur en huile (9 % hum.)	Rdt huile (kg/ha)
1	LIMONE	HR	5696	19,68	17,49	48,29	43,94	2503
2	<b>STANDING</b>	<b>CHL</b>	5569	20,23	13,89	48,60	44,23	2463
3	GRIZZLY	L	5297	18,40	17,89	49,41	44,96	2382
4	NK NEMAX	L	5292	18,52	13,98	49,72	45,24	2394
5	MONALISA	HR	5246	20,48	16,99	46,65	42,45	2227
6	EXCALIBUR	HR	5235	20,18	23,84	48,49	44,12	2310
7	ES MERCURE	HR	5182	20,03	16,58	47,44	43,17	2237
8	SITRO	HR	5151	20,00	16,42	46,80	42,59	2194
9	ALPAGA	L	5132	19,51	16,53	48,19	43,85	2250
10	NK SPEED	HR	5113	20,46	14,68	46,69	42,49	2173
11	FLASH	HR	5110	19,09	15,82	47,86	43,55	2225
12	EXOCET	HR	5071	20,39	15,82	46,98	42,76	2168
13	NK KARIBIK	HR	5047	20,67	15,88	46,82	42,61	2151
14	NK PETROL	HR	5009	20,58	13,09	47,15	42,91	2149
15	ADRIANA	L	5007	18,54	13,11	50,63	46,08	2307
16	ES ANIBAL	CHHL	4851	20,64	15,70	47,09	42,85	2079
17	<b>LABRADOR</b>	<b>L</b>	4819	20,19	13,02	46,21	42,05	2027
18	ES ARTIST	HR	4730	20,74	17,65	46,68	42,48	2009
19	<b>CATALINA</b>	<b>L</b>	4694	18,92	21,22	48,75	44,36	2082
20	<b>TOCCATA</b>	<b>HR</b>	4545	20,90	24,50	47,23	42,98	1954
21	ALESSIO	HR	4525	21,10	16,79	46,47	42,29	1914
22	HYBRIGOLD	HR	4524	21,63	16,24	45,53	41,43	1874
23	ANACONDA	HR	4443	20,36	15,75	47,90	43,59	1937
24	NK READY	HR	4384	21,48	16,83	46,77	42,56	1866
	Moyenne		4986	20,11	16,65	47,60	43,31	2161

1.6. Résultats d'analyse de la qualité des variétés de colza d'hiver testées pour la première fois en Belgique (APPO - Récolte 2009)

	Variétés	Types	Rdt (kg/ha)	Teneur en protéines (% m.s.)	Teneur en gluco (µmole/g)	Teneur en huile (% m.s.)	Teneur en huile (9 % hum.)	Rdt huile (kg/ha)
1	TOMMY	L	5804	22,36	19,77	45,02	40,96	2378
2	PALACE	HR	5692	20,23	18,32	48,34	43,99	2504
3	PR46W14	HR	5674	19,94	14,12	48,19	43,85	2488
4	SESAME	L	5655	20,55	15,90	46,29	42,12	2382
5	ARTOGA	HR	5559	20,70	16,36	48,08	43,75	2432
6	ES VENUS	L	5419	21,00	16,97	47,34	43,08	2335
7	HYCOLOR	HR	5366	19,93	16,81	48,42	44,06	2364
8	DIMENSION	HR	5333	20,42	15,70	49,26	44,83	2391
9	<b>CATALINA</b>	<b>L</b>	5193	20,22	22,07	48,31	43,96	2283
10	<b>STANDING</b>	<b>CHL</b>	5155	20,95	15,22	47,84	43,53	2244
11	ES CENTURIO	HR	5099	21,40	16,67	45,99	41,85	2134
12	<b>LABRADOR</b>	<b>L</b>	4998	21,50	15,85	44,76	40,74	2036
13	EXCEL	HR	4988	22,58	23,93	45,19	41,12	2051
14	<b>TOCCATA</b>	<b>HR</b>	4982	20,99	22,44	47,13	42,89	2137
15	HAMMER	HR	4962	20,05	14,59	48,39	44,04	2185
16	DK EXQUISITE	HR	4952	20,08	14,78	48,94	44,53	2205
17	NK AVIATOR	HR	4867	21,62	17,89	45,48	41,38	2014
18	DK CABERNET	L	4831	18,24	12,96	48,77	44,38	2144
19	HYBRISURF	HR	4793	20,49	19,34	48,22	43,88	2103

20	RONNY	L	4772	21,78	20,81	45,80	41,68	1989
21	SAFRAN	HR	4765	20,29	18,29	47,55	43,27	2062
	Moyenne		5184	20,73	17,56	47,30	43,04	2231

L'année 2009 présente des rendements élevés, avec une qualité des graines récoltées d'un bon niveau, ce qui donne des rendements élevés en huile. Les teneurs en glucosinolates sont relativement élevées en 2009. Cependant, leur variabilité est aussi importante selon la variété. Il est donc important de les tester une année supplémentaire pour confirmer leur niveau de rendement et de qualité.

La qualité de la récolte dépend aussi du choix de la variété. Même si l'effet année est important, la richesse en huile et la teneur en glucosinolates des tourteaux sont des éléments liés à la sélection génétique du colza. Il existe des variétés à teneur élevée en huile, ce qui procure un rendement supérieur en huile ; la norme étant de 40 % d'huile par rapport à la graine à 9 % d'humidité.

Le tourteau de colza est actuellement très utilisé en alimentation bovine, et en particulier en vaches laitières. Pour permettre d'étendre l'utilisation des tourteaux en alimentation des porcs et des volailles, il sera recommandé à l'avenir d'utiliser des variétés à teneur en glucosinolates, moyenne à faible, en évitant les teneurs élevées. La teneur en glucosinolates est actuellement limitée à 25  $\mu\text{m}\text{ols}$  par gramme de graine entière ; il faudra tendre à se situer en dessous de 18 pour la récolte 2011.

#### 1.7. Poids de 1000 grains des semences et de la récolte des différentes variétés de colza (APPO)

	Nom variétés	Type	PMG semences (g)	PMG récolte 2009 (g)
1	<b>LABRADOR</b>	L	4,96	6,30
2	<b>CATALINA</b>	L		6,02
3	ADRIANA	L	5,84	5,70
4	NK NEMAX	L	5,76	5,46
5	ALPAGA	L		4,70
6	<b>STANDING</b>	CHL	5,94	5,84
7	ES ANIBAL	CHHL	5,74	5,32
8	<b>TOCCATA</b>	HR	5,16	6,00
9	EXCALIBUR	HR	8,40	6,48
10	EXOCET	HR	5,46	4,66
11	FLASH	HR	5,80	5,24
12	MONALISA	HR	4,00	5,42
13	LIMONE	HR	7,64	5,44
14	SITRO	HR	5,60	5,34
15	ES MERCURE	HR	7,16	5,90
16	ES ARTIST	HR	5,62	5,32
17	HYBRIGOLD	HR	5,48	5,32
18	NK KARIBIK	HR	4,62	5,86
19	NK PETROL	HR	4,70	5,24
20	NK SPEED	HR	5,60	5,74
21	NK READY	HR	4,24	5,16
22	ALESSIO	HR	5,50	5,96
23	ANACONDA	HR	7,82	5,60
24	DK CABERNET	L	6,40	4,78
25	ES VENUS	L	5,06	
26	SESAME	L	6,10	5,40
27	TOMMY	L	5,42	5,74
28	RONNY	L	4,40	
29	PALACE	HR	8,76	
30	HAMMER	HR	8,92	

31	ES CENTURIO	HR	5,66	
32	EXCEL	HR	7,60	
33	DK EXQUISITE	HR	6,70	5,28
34	SAFRAN	HR	9,26	5,36
35	HYCOLOR	HR	8,96	
36	DIMENSION	HR	10,80	
37	PR46W14	HR	5,30	
38	HYBRISURF	HR	4,44	
39	ARTOGA	HR	7,80	5,72
40	NK AVIATOR	HR	4,72	
41	GRIZZLY	L	5,26	4,82

Les poids de 1000 grains des semences utilisées varient fortement d'une variété à l'autre (de 4 à 11 grammes), selon l'année et le mode de désinfection, avec ou sans pelliculage. Les poids de 1000 grains élevés à la récolte expliquent le bon niveau de rendement atteint en 2009.

## 2. La fumure azotée du colza d'hiver

Les variétés de colza présentent des résultats variables selon le niveau de fumure appliquée. En général, on remarque en 2009 une progression du niveau de rendement proportionnellement à la fumure appliquée jusqu'à 250 u N/ha. L'alimentation des plantes a été favorable jusqu'à la récolte, sans attaque parasitaire au niveau des pieds.

### 2.1. Résultats d'un essai de fumure azotée sur trois variétés (APPO - 2009)

	ALPAGA (L)	ES ANIBAL (CHHL)	ANACONDA (HR)	Moyennes
0 N	4699	4579	4491	4590
50 N	5114	4931	5218	5088
100 N	5633	5084	4586	5101
150 N	5900	4698	4872	5157
200 N	6069	5749	5421	5746
250 N	6264	5826	5725	5938
300 N	6260	5256	5346	5620
Moyenne	5706	5161	5094	5320

Dans un contexte avec des prix élevés de l'énergie et des prix des engrais minéraux, il est intéressant de tester d'autres sources d'azote, notamment la fumure organique. En 2009, le lisier de porcs riche en différents éléments minéraux a été testé au printemps, en petites parcelles d'expérimentation, en faisant varier la dose d'azote apportée et la date d'apport.

### 2.2. Résultats d'un essai de fumure organique (lisier de porcs) comparée à la fumure minérale, sur la variété FLASH (APPO-2009)

1 <sup>er</sup> apport-reprise	2 <sup>ème</sup> apport	Ntotal	Rdt (kg/ha)
0 Nmin	0 Nmin	0	4822
40 Nmin + 40 N-NH4 lisier	40 Nmin + 40 N-NH4 lisier	160	6065
80 Nmin	80 N-NH4 lisier	160	6063
80 Nmin	80 Nmin	160	6027
80 N-NH4 lisier	80 Nmin	160	5953
80 N-NH4 lisier	80 N-NH4 lisier	160	5769
80 N-NH4 lisier sur végétation	80 N-NH4 lisier sur végétation	160	5558
100 Nmin	100 N-NH4 lisier	200	6092
100 N-NH4 lisier	100 Nmin	200	6006
50 Nmin + 50 N-NH4 lisier	50 Nmin + 50 N-NH4 lisier	200	6001
100 Nmin	100 Nmin	200	5970

On constate dans les conditions de l'année 2009, que le colza réagit très bien aux apports de lisier de porcs. Appliqué en première ou deuxième application en complément de l'azote minéral, ou dans sa totalité, le lisier de porcs permet d'atteindre des niveaux de rendement proches des 6.000 kg/ha, soit plus de 1000 kg/ha par rapport au témoin. Le lisier de porcs constitue donc une bonne alternative à l'azote minéral. Son application au moyen d'une rampe pendillards permet de déposer le lisier à la base des plantes sans provoquer de brûlures au niveau de la végétation et en réduisant les pertes d'ammoniac par volatilisation. La qualité du lisier utilisé peut être très variable et doit faire l'objet d'une analyse précisant sa composition, permettant d'adapter les quantités apportées.

### 3. La lutte contre la verse en colza d'hiver

Résultats de deux essais fumure azotée et régulateurs sur deux variétés hybrides restaurés (APPO – Récolte 2009)

Densité de semis : 50 gr/m<sup>2</sup>

	N	N1	N2	Rég.	EXOCET	MONALISA
					Rdt (kg/ha)	Rdt (kg/ha)
1	100	100	0	-	4738	5007
2	150	100	50	-	4666	4836
3	200	100	100	-	5140	5520
4	200	100	100	HORIZON 0,5 l/ha + ETEPHON 0,3 l/ha	5563	5335
5	200	100	100	CARAMBA 1,2 l/ha	4860	5011
6	200	100	100	MODDUS 1, 2 l/ha	5106	5694
7	200	100	100	HORIZON 0,5 l/ha + MODDUS 0,5 l/ha	5954	5686
8	250	100	150	HORIZON 0,5 l/ha + ETEPHON 0,3 l/ha	5324	5462
9	250	100	150	CARAMBA 1,2 l/ha	5076	5257
10	250	100	150	MODDUS 1, 2 l/ha	5802	6310
11	250	100	150	HORIZON 0,5 l/ha + MODDUS 0,5 l/ha	5474	5221
12	300	100	200	HORIZON 0,5 l/ha + ETEPHON 0,3 l/ha	4994	5819
13	300	100	200	CARAMBA 1,2 l/ha	4906	5374
14	300	100	200	MODDUS 1, 2 l/ha	6190	5946
15	300	100	200	HORIZON 0,5 l/ha + MODDUS 0,5 l/ha	6235	5779

Dans le cas d'une sensible à la verse, il est recommandé de réduire la densité de semis et d'utiliser un régulateur de croissance au printemps. Cet essai démontre l'intérêt de ces recommandations.

Des différences sont également bien visibles selon le choix du régulateur de croissance et les conditions de l'année. L'effet d'un régulateur peut être bon en maintenant la culture droite mais peut parfois avoir un effet négatif sur le rendement. L'intérêt de ces essais est de les mettre en évidence et de les réaliser plusieurs années de suite.

### 4. La protection fongicide en colza d'hiver

La culture de colza est sensible aux attaques de sclérotinia pendant la floraison. Une protection préventive est la seule efficace. Malgré la détection de spores de sclérotinia, il n'y a pas eu d'attaque sur plantes dans cet essai, en 2009.

Résultats d'un essai fongicide à la floraison sur la variété Catalina (APPO - 2009)

	Rdt (kg/ha)
Témoin	5976
0,5 kg/ha CANTUS	5693
1 l/ha IMPACT R	5767
1,2 l/ha CARAMBA 60 SL	5986
1 l/ha PROSARO	6076
	5900

## B. LES ENQUETES EN CULTURE DE COLZA D'HIVER EN 2009.

Les résultats de cette étude se basent sur une enquête menée auprès de 15 agriculteurs, membres de l'A.P.P.O.

Elle couvrait une **superficie** de 148 ha dont 52 % en colza alimentaire et 48 % en colza énergétique (avec contrat ACE45).

24 % se trouvaient en	Condroz
74 % "	Région Limoneuse
2 % "	Famenne

Suite à la suppression de la jachère obligatoire décidée lors du bilan de santé de la PAC en novembre 2008, le colza a donc été produit pour moitié avec contrat énergétique ACE 45, le reste étant de l'alimentaire sans contrat.

36 % parcelles avaient déjà porté du colza ; 64 % de parcelles n'ont jamais eu de colza auparavant.

\*Les **variétés** utilisées dans cette enquête, toutes "00", étaient les suivantes:

Types	% surfaces enquête	Noms	% surfaces par variété
Hybrides Restaurés	Total HR : 96 %	EXOCET	54 %
		MONALISA	26 %
		FLASH	16 %
CHL	Total CHL : 4 %	STANDEL	4 %

Les hybrides restaurés se développent très rapidement car ils ont, pour la deuxième année de suite, dépassé les surfaces occupées par les associations variétales (CHL) grâce à leurs bonnes performances. Les nouvelles lignées s'améliorent aussi, traduisant les efforts constants de recherche. Dans l'enquête, aucune lignée n'a été répertoriée. Le renouvellement des variétés de colza d'hiver reste très rapide.

Après une météo pluvieuse en août 2008 perturbant encore une fois les récoltes, les **semis** de colza ont démarré fin août et se sont poursuivis pendant la première décade de septembre.

Dans les enquêtes,

- 76 % des surfaces ont été emblavées au mois d'août (du 26 au 31 août 2008)
- et 24 % au mois de septembre (du 01 au 05 septembre 2008)

\*La **densité** de semis était, en moyenne de 2,6 kg/ha avec des variations allant de 1,75 à 4,5 kg/ha. Les variétés sont maintenant toutes conditionnées en doses de 1.000.000, 1.500.000 ou 2.000.000 graines. Les poids de mille grains peuvent être élevés lorsque les semences sont pelliculées.

\*90 % des surfaces ont été traitées avec des granulés **anti-limaces**.

\*Le **désherbage** a été réalisé, dans la plupart des cas, avant la levée du colza. Plusieurs combinaisons de produits appliqués à diverses périodes ont été utilisées.

(100 % = 148 ha = superficie totale de l'enquête)

Pré-semis	14 %	Pré-émergence	92 %	Post-émergence	71 %
Dont		Dont :		Dont :	
TREFLAN	63 %	BUTISAN PLUS	68 %	BUTISAN PLUS	24 %
DEVRIOL	37 %	CENTIUM	32 %	Anti-graminées	76 %

Les levées favorisées par les pluies après le semis ont été confrontées à la présence d'**altises**, en septembre et octobre, à la faveur des journées ensoleillées.

Le colza était suffisamment développé à l'entrée de l'hiver, avec un retour à la normale des températures automnale. 23 % des surfaces présentaient une élévation de la tige avant l'hiver.

\*Le retour de nombreux **pigeons ramiers** a entraîné des dégâts sur 35 % des parcelles.

L'arrivée précoce de la neige en novembre annonçait un **hiver long et rude**. Après une période de gel important, la couverture neigeuse a bien protégé le colza aux moments des très grands froids en janvier 2009 (jusqu'à -18-22°C). Aucun dégât de gel n'a été constaté. Les gels nocturnes ont duré jusqu'à la fin du mois de mars.

\*La **fumure** moyenne a été de l'ordre de 193 kg d'**azote** par hectare avec un minimum de 160 kg et un maximum de 240 kg. Dans 37 % des cas, l'azote a été apporté sous forme liquide uniquement; une fraction liquide et une fraction solide ont été utilisées sur 44 % des surfaces des parcelles, et 19 % sous forme solide uniquement, pour les deux fractions, étant donné les grands écarts de prix entre l'azote solide et l'azote liquide, en raison de la flambée des prix pétroliers. L'apport de matière organique sous forme de fumier, compost ou fientes sur 20 % des parcelles, libère de l'azote bien assimilé par le colza.

\*Un apport de **soufre** de 91 unités par hectare en moyenne (de 60 à 160 u SO<sub>3</sub>/ha) a été réalisé sur 81 % des surfaces.

\*Un traitement **régulateur de croissance** a été utilisé au printemps sur 97 % des surfaces de l'enquête, en vue de limiter la verse. Ceci était justifié par l'utilisation de variétés sensibles à la verse.

Les fréquences d'utilisation des régulateurs ont été les suivantes, pour les différents produits :

CARAMBA	42 %
HORIZON + ETHEPHON	42 %
MODDUS	11 %
CARAMBA + MODDUS	5 %

\*L'année 2009 a été caractérisée par une arrivée massive des **méligèthes** début avril, lors du réchauffement des températures. Leur présence prolongée dans la culture posait question quant à l'efficacité des traitements ou à l'éventuelle réinfestation des insectes.

Nombre de traitements insecticides	Pourcentage des surfaces de l'enquête
0	23 %
1	44 %
2	30 %
3	3 %

77 % des surfaces ont reçu au moins un traitement ; 22 % des parcelles ont été traitées à l'automne contre les altises. Les deux traitements correspondent aux traitements contre l'altise à l'automne et contre le méligèthe au printemps. Le troisième traitement correspond à un deuxième traitement contre les méligèthes au printemps, suite aux réinfestations d'insectes.

Les fréquences d'utilisation des insecticides ont été les suivantes, pour les différents produits :

BISCAYA	58 %
KARATE	24 %
TALSTAR + BISTAR	11 %
PATRIOT	7 %

L'agrégation du nouvel insecticide à base de thiacloprid, le BISCAYA, a permis de l'utiliser pour la deuxième année consécutive, contre les méligèthes en colza, en 2009, et apporte une solution sur méligèthes devenus résistants à quelques pyrèthri-noïdes.

\*La **floraison** a connu de très bonnes conditions d'ensoleillement alternant avec de la pluie ; ayant démarré en avril, elle a duré près de quatre semaines.

\*On mentionne que 22 % des superficies ont été butinées par des **abeilles** provenant de ruches placées généralement dans les parcelles de colza (17 % dans les parcelles et 5 % à proximité). La pollinisation du colza par les abeilles est un élément important car elles sont efficaces pour assurer la fécondation du colza.

\*La protection fongicide préventive contre le **sclérotinia** a bien été appliquée pendant la floraison. Des spores de ce champignon ont été détectées pendant la floraison, au moyen de kits pétales.

Nombre de traitements fongicides	Pourcentage des surfaces de l'enquête
1	92 %
2	8 %

Les fréquences d'utilisation des fongicides ont été les suivantes, pour les différents produits :

CANTUS	79 %
PROSARO	21 %

D'importantes averses orageuses ont provoqué une verse précoce en mai. Localement, de la grêle accompagnait ces violentes averses. 48 % des parcelles de colza de l'enquête ont subi de la verse.

Après un coup de chaleur important fin juin-début juillet, le colza a connu une fin de cycle favorable avec une maturation lente. La présence importante de pieds verts à la récolte illustre cette bonne alimentation de la plante, pour une bonne formation des graines.

La récolte a eu lieu dans les enquêtes, du 26 juillet au 3 août 2009. Chez d'autres agriculteurs, la récolte a été plus étalée, démarrant vers la mi-juillet, sous la menace d'orages.

**\*La moyenne des rendements** du colza dans l'enquête a été de 4.970 kg/ha (de 4.340 à 5.700 kg/ha). Le rendement moyen a été de 5.311 kg/ha dans le Condroz, de 4.882 kg/ha en région Limoneuse et 4.340 kg/ha dans les Fagnes. Le taux d'humidité moyen a été de 9,0 % (de 7,5 % à 10,3 %).

Les variétés hybrides étant très largement représentées dans l'enquête ; cela confirme les bons niveaux de rendements également obtenus dans les essais variétaux.

## C. PRIX PAYES POUR LE COLZA.

D'après une enquête en 2009 dont le détail est repris ci-avant, il ressort que la moyenne des rendements de colza d'hiver atteint un record de 4.970 kg/ha, en 2009. Depuis 1987, le niveau de rendement du colza d'hiver a évolué de la manière suivante, d'après les enquêtes faites par l'A.P.P.O. et les statistiques officielles :

en kg/ha	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Enquêtes	3479	3138	3691	3654	3541	3310	3556	3451	3700	4122	4231	4024	4332
Statistiques	3150	2950	3220	3040	3060	2970	3110	3270	3470	3748	3915	3600	3730

en kg/ha	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Enquêtes	3333	3895	3726	3956	4627	4363	3660	3573	4361	4970
Statistiques	2990	3640	3430	3610	4120	4260	3540	3740		

La technicité des membres de l'A.P.P.O. se traduit en général, par de bons rendements en colza. Cependant, les conditions climatiques jouent un grand rôle, comme en témoignent les récoltes de 2006 et 2007, avec de faibles rendements.

La première réforme de la Politique Agricole Commune en 1992 a instauré une aide compensatoire forfaitaire à l'hectare, variant selon le rendement historique des oléagineux de chaque région agricole, et selon le régime choisi (général c'ad avec jachère obligatoire, ou simplifié sans jachère).

L'Agenda 2000 a poursuivi cette réforme en diminuant les montants d'aide à la surface, sans compensation et sans filet de sécurité et en utilisant le rendement historique des céréales, à partir de 2002.

Depuis la récolte 2002, le colza est payé en euro (né le 01/01/99 et mis en circulation le 01/01/2002).

Les prix ont subi de grandes variations ces dernières années. Depuis la campagne de commercialisation 1992/93, c'est-à-dire 1 an avant l'application de la réforme de la Politique Agricole Commune, le colza est payé au niveau du cours mondial (ordre de grandeur à la récolte) :

Années	Prix du colza Alimentaire (€/tonne)	Prix du colza Alimentaire (BEF/kg)	Prix du colza Jachère (€/tonne)	Prix du colza Jachère (BEF/kg)	Prix du colza Energétique (€/tonne)	Prix du colza Energétique (BEF/kg)
1992	« 139 »	5,60	-	-	-	-
1993	« 169 »	6,80	« 169 »	6,80	-	-
1994	« 178 »	7,20	« 124 »	5,00	-	-
1995	« 160 »	6,45	« 131 »	5,30	-	-
1996	« 188 »	7,60	« 146 »	5,90	-	-
1997	« 193 »	7,80	« 195 »	7,85	-	-
1998	« 203 »	8,20	« 198 »	8,00	-	-
1999	144	5,80	136	5,50	-	-
2000	176	7,10	151	6,10	-	-
2001	208	8,40	185	7,45	-	-
2002	215	8,65	180	7,20	-	-
2003	218	8,80	208	8,40	-	-
2004	183	7,38	180	7,26	-	-
2005	187	7,54	180	7,26	182	7,34
2006	236	9,52	208	8,39	233	9,40
2007	260-370	10,49-14,92	240	9,68	255-365	10,29-14,72
2008	360-265	14,52-10,69	-	-	355-260	14,32-10,49
2009	215-255	8,67-10,29	-	-	215-255	8,67-10,29

En 1999, les prix du colza ont fortement chuté suite à l'offre importante de colza sur le marché. Ils ont été mis sous pression par l'importance des stocks mondiaux d'oléagineux et ont subi l'influence des cours de l'huile de palme qui ont chuté de façon spectaculaire au cours de l'année 1999. La production de colza a ensuite diminué et la demande a augmenté, ce qui a favorisé une remontée des cours. Malgré deux récoltes records en colza en 2004 et 2005, la forte demande de graines de colza pour la production de biodiesel a également soutenu les prix du colza alimentaire. Les prix de 2007 ont augmenté rapidement grâce à la demande très importante en huile de colza pour la transformation en biodiesel et en alimentaire, sous l'influence des cours mondiaux des huiles en forte progression. Cette flambée des prix a continué en 2008 mais est retombée en suivant les cours du pétrole. La volatilité des prix est tangible au cours de ces deux dernières campagnes de commercialisation, aussi bien pour les graines de colza que pour l'huile et le tourteau, de même que pour les céréales. La tendance est à la fermeté pour les huiles végétales, tandis que le prix du tourteau de colza subit l'influence d'une récolte de soja abondante.

## D. RENTABILITE DE LA CULTURE DE COLZA EN 2009.

D'après les enquêtes de 2009, le niveau des intrants de la culture de colza d'hiver se répartit en moyenne comme suit :

Semences	11,6 %
Herbicides	18,1 %
Fongicides	7,3 %
Insecticides	4,0 %
Antilimaces	4,4 %
Régulateur	4,8 %
Fertilisation (NPK-S)	49,8 %

Les charges observées sont très variables. Les marges brutes (valeur du produit + valeur d'un droit - valeur des charges) varient en fonction du niveau de charges, des rendements obtenus et du prix de la récolte. Au niveau de la rentabilité, il faut depuis la récolte 2005, distinguer le colza en fonction de sa destination (alimentaire ou énergétique (+ 45 €/ha, ou 31,65 €/ha en 2007) ou non-alimentaire sur jachère). En effet, les prix sont différents. Depuis l'application de la réforme à partir du 01/01/2005, les montants d'aide à la surface pour le colza alimentaire et produit sur jachère ont été remplacés par des valeurs de droit calculées pour chaque exploitation (droit ordinaire et droit jachère) et pouvant varier d'une exploitation à l'autre, en fonction des références historiques de la ferme (cultures, animaux) et adaptée en 2006 suite à la réforme du régime sucre.

Au départ, la valeur des droits s'est notamment basée, sur le montant d'aide unitaire à l'ha en vigueur en 2002 :

	€
Polders	423,99
Sablonneuse	340,83
Campine	297,99
Sablo-Limoneuse	385,56
Limoneuse	418,32
Camp. Hennuyère	405,72
Condroz	391,86
Famenne	328,23
Fagnes	317,52
Région Herbagère	394,38
Haute Ardenne	237,51
Ardenne	229,32
Jurassique	253,26

Pour cette récolte 2009, les **charges variables** ont fortement grimpé au cours de la campagne, avec une hausse très marquée des engrais atteignant des sommets historiques. La répercussion est importante sur les frais de la culture de colza ; les charges passent ainsi de 514 €/ha en moyenne pour la campagne de récolte 2007, à 679 €/ha en moyenne pour la récolte 2008 et 720 €/ha en moyenne pour la récolte 2009, soit une hausse de 40 % en deux ans ou de 206 €/ha.

Les **prix de vente** ont également connu des fluctuations importantes. Après une hausse spectaculaire en mars 2008, les cours sont fortement chuté après la récolte 2008. Les niveaux de prix de cette campagne de commercialisation 2009-2010 se rapprochent des niveaux de prix de la campagne 2006-2007.

L'impact de ces deux éléments est très important au niveau de la rentabilité

Les tableaux suivants reprennent les valeurs moyennes, minimales et maximales des charges, des rendements et des marges brutes (en tenant compte de la valeur d'un droit identique à celle octroyée depuis 2002 pour les cultures arables).

COLZA à 250 €/To	2009 : Colza alimentaire		Colza énergétique
	€/ha	Charges	Marges brutes
Moyenne		720	874
min - MAX		de 604 à 805	De 748 à 1.027
			Marges brutes
			1.027
			De 873 à 1.150

Selon les dates d'achat des engrais avec des prix très différents et les dates de ventes des graines avec également des valeurs différentes, les marges brutes du colza sont affectées. Même avec de niveaux de rendement records atteints en 2009, il est difficile d'atteindre une MB de 1.000 €/ha.

Ces marges brutes calculées contiennent la valeur d'un droit inclus dans le paiement unique. Il faut encore tenir compte des coûts fixes, pour calculer le résultat de l'année (bénéfice ou perte). Il va sans dire que les plus faibles rendements se trouvent largement pénalisés.

La maîtrise des coûts de production a été possible pendant quelques années, avant l'envolée généralisée des prix, lors de ces deux dernières campagnes.

## 2.4. LE BIODIESEL

La Commission Européenne a lancé un programme européen pour tenter de respecter l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur lequel l'UE s'est engagée en vertu du protocole de Kyoto sur le changement climatique adopté en 1997 et plus récemment lors du Sommet de Copenhague en décembre 2009. Un effort considérable est nécessaire pour que l'UE atteigne son objectif de Kyoto, à savoir une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 8 % sur la période 2008 à 2012 par rapport à 1990.

Notant que le CO<sub>2</sub> est le plus important de ces gaz, la profession agricole européenne estime que les produits forestiers et agricoles devraient être considérés comme des « puits de carbone » à long terme et que l'utilisation des produits issus de ces deux secteurs en tant que substituts des produits non renouvelables et des combustibles fossiles doit être encouragée.

En 2003, les deux directives européennes sur la promotion de l'utilisation des biocarburants dans les transports et de leur défiscalisation ont été adoptées. La Commission Européenne encourage, sans obligation, à incorporer des biocarburants dans les carburants utilisés dans les transports, à raison de 2 % en 2005 jusqu'à 5,75 % en 2010. Leur utilisation n'est possible que s'il existe une défiscalisation ; ce qui a été adopté dans la deuxième directive.

L'UE a fixé pour objectif une part de 10 % de biocarburants d'ici 2020. Pour 2010, cette part est de 4,88 %.

### 2.4.1. DEFISCALISATION DES BIOCARBURANTS EN BELGIQUE.

Les deux directives européennes de 2003 sur les biocarburants (promotion et défiscalisation) ont été transposées en Belgique, en mars et mai 2005.

La Commission Européenne a donné le feu vert pour la défiscalisation des biocarburants en Belgique ; ceci a été annoncé dans le cadre du Salon de l'Auto, le 11 janvier 2006, par le Ministre des Finances, Didier REYNDEERS et par la Ministre Fédérale de l'Agriculture, Sabine LARUELLE.

Parmi les énergies renouvelables, le colza a le vent en poupe. Riche en huile et donc en énergie, le colza est appelé à se développer rapidement pour répondre à la demande croissante en biocarburant en Belgique et en Europe. 2006 est l'année-charnière pour le colza en Belgique. En effet, le colza est autorisé à remplir les réservoirs des véhicules sous forme d'huile-carburant (exempté de taxes) depuis le 3 avril 2006, et sous forme de biodiesel défiscalisé depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2006.

Depuis le 3 avril 2006 (Arrêté royal du 10 mars 2006), une **exonération d'accises de l'huile de colza-carburant** est prévue sous certaines conditions : agriculteur ou coopérative d'agriculteurs triturant leur propre production de colza et commercialisant en direct, sans intermédiaire.

Dans ce cas, l'agriculteur ou la coopérative doit s'enregistrer comme 1<sup>er</sup> transformateur auprès du Ministère de l'Agriculture de la RW (SPW-DGARNE) et doit signer un document (engagement).

Il faut également obtenir une décision de dérogation préalable des autorités compétentes (SPF Economie, PME, Classes Moyennes et Energie) (formulaire de demande) et signer 2 exemplaires du certificat de qualité pour la mise à la consommation d'huile de colza pure en tant que carburant.

Les décisions de dérogation sont valables pour une période de 3 ans, sont renouvelables et peuvent être révoquées si le demandeur ne se conforme pas aux conditions de la dérogation.

La **loi concernant les biocarburants** en Belgique du 10 juin 2006 est parue au Moniteur Belge du 16/06/06.

Suite à un **appel d'offres européen**, les agréments ont été octroyés en Belgique, pour les quantités totales suivantes :

	Quantités annuelles	Quantités totales (2007-2013)
Bioéthanol	250 millions l	1.500.000.000 l
Biodiesel	380 millions l	2.280.000.000 l

Pour le **biodiesel**, il y a eu 2 étapes :

- Le 1<sup>er</sup> quota portant sur 11 mois (1/11/2006 au 30/09/07) sur un volume de 286 millions de litres, a été réparti le 19/10/06 entre 4 firmes.
- Le 2<sup>ème</sup> quota pour une durée de 6 ans (01/10/2007 au 30/09/2013) sur un volume de 2.279 millions de litres, a été attribué le 21/12/06, par le Conseil des Ministres Fédéraux (a).

Agréments des firmes productrices de **biodiesel**, en Belgique :

Firmes	Lieux de production	Quantités (2007-2013) (a)	Base annuelle	
BIORO	Gand	988,5 millions l	164.750.000 l	<a href="http://www.bioro.be">www.bioro.be</a>
NEOCHIM	Feluy	649,6 millions l	108.267.000 l	<a href="http://www.neochim.com">www.neochim.com</a>
OLEON (racheté par Diester Industrie en 2008)	Ertvelde	384 millions l	64.000.000 l	<a href="http://www.oleon.com">www.oleon.com</a>
PROVIRON	Ostende	256,8 millions l	42.800.000 l	<a href="http://www.proviron.be">www.proviron.be</a>
Total		2.279 millions l	380 millions l	

En 2007, seule la firme TOTAL a mélangé du biodiesel au diesel, sur le marché belge. 117.000 m<sup>3</sup> ont été mis sur le marché en 2007, alors que 380.000 m<sup>3</sup> étaient visés.

En 2008, les biocarburants ont à peine représenté 1,1 % du carburant consommé en Belgique. Les usines ont les capacités de production mais les pétroliers rechignent à acheter du biocarburant. La chute des cours du pétrole a écarté l'intérêt des pétroliers pour les biocarburants.

Ces 4 firmes belges ont constitué en 2008, une asbl « Belgian Biodiesel Board », BBB, basée à Bruxelles. [www.biodieselbelgie.be](http://www.biodieselbelgie.be)

En Belgique, les débouchés pour les biocarburants produits en Belgique étaient très faibles pendant la première moitié de l'année 2009, à cause de la faible demande des pétroliers, menaçant même les usines de production de biocarburants de fermeture. Les inquiétudes ont été présentées lors du voyage de l'APPO chez Bioro, à Gand, le 11 juin 2009. La seule issue était l'exportation du biodiesel produit en Belgique.

Depuis lors, la décision gouvernementale belge d'imposer les mélanges de biocarburants aux carburants fossiles à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2009 à un niveau de 4 %, a eu pour conséquence que **les usines belges produisant du biodiesel tournent actuellement à plein régime** et les mélanges de biodiesel se font à des niveaux nettement supérieurs par rapport à 2008 où à peine 1 % de biocarburant avait été incorporé, soit à un niveau plus faible que les objectifs de départ. Des incertitudes pèsent toutefois sur l'usine de Néochim de Feluy (visite de l'APPO en mai 2007), située sur le site de BASF qui a décidé de fermer prochainement ses portes

L'unité de Cargill-Bioro à Gand triture l'équivalent de 1000 ha de colza par jour. La production belge de graines de colza y est triturée en une semaine.

La capacité annuelle de production de biodiesel par Bioro est de 250.000 tonnes ; celle de semi-raffinage est de 400.000 tonnes et celle de trituration porte sur 800.000 tonnes de graines de colza ou 1.200.000 tonnes de graines de soja.

Les atouts techniques du biodiesel viennent de son avantage lubrifiant, permettant de remplacer le soufre contenu dans le diesel, de la réduction de moitié des particules fines et de l'économie de 2,66 tonnes de CO<sub>2</sub>-équivalent par tonne de biodiesel, ou 62 gr CO<sub>2</sub>-équivalent par km.

## 2.4.2. POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT DES OLEAGINEUX DANS L'EU-27 (prévisions 2020) Source : EOA

Le développement du biodiesel est estimé à 21 millions de tonnes en 2020, en Europe.

Consommation totale de diesel		Consommation de biodiesel 2010 appliquant 5,75 %	Consommation de biodiesel 2020 appliquant 10 %
2003	2010 (estimations)		
164 MT	164-182 MT	<b>11 MT</b>	<b>21 MT</b>

Pour couvrir ces besoins en 2020, l'Europe devra produire 15 millions de tonnes de biodiesel et les 6 millions de tonnes supplémentaires proviendront du biodiesel de seconde génération et d'importations. Pour assurer la production de biodiesel, il faudra 11 millions de tonnes d'huile de colza et de tournesol.

La production potentielle sera la suivante :

x Millions ha	Surfaces nécessaires en 2020			Surface potentielle 2020	Surface actuelle 2008
	Biodiesel	Usages traditionnels	TOTAL		
Colza	6,1	2,1	<b>8,2</b>	<b>8,5</b>	6
Tournesol	1,3	4	<b>5,3</b>	<b>5</b>	4
Total	7,4	6,1	<b>13,5</b>	<b>13,5</b>	10

Il reste donc à augmenter la production de colza et de tournesol en Europe, sachant bien que la destination alimentaire restera une priorité et que ses volumes de consommation resteront assez stables, et que les volumes supplémentaires alimenteront la production de biodiesel.

### 3. LES PROTEAGINEUX - LES PROTEINES VEGETALES

#### 3.1. LE MARCHE DES PROTEAGINEUX

##### 3.1.1. PRODUCTION EUROPEENNE DE POIS PROTEAGINEUX, DE FEVEROLE ET DE LUPIN DOUX

L'Europe est hautement déficitaire en protéines végétales et importe 73 % de ses besoins. Le pois est apprécié des éleveurs de porcs et de volailles pour ses qualités. Les producteurs de l'Union Européenne pourraient en produire davantage s'ils recevaient une compensation plus attractive. Ce qui favoriserait l'équilibre économique entre les cultures.

Les matières riches en protéines sont devenues un élément central de la production alimentaire de l'Europe et de tous les pays industrialisés.

##### *Superficies de protéagineux (pois + féveroles + lupins) dans l'UE (x 1000 ha)*

	Récolte 1993	Récolte 2000	Récolte 2001	Récolte 2002	Récolte 2003	Récolte 2004	Récolte 2005	Récolte 2006	Récolte 2007	Récolte 2008	Récolte 2009 (*)
France	753,00	456,0	473,6	431,4	456,4	447,0	424,0	326,0	223,0	163,6	205,2
Royaume-Uni	244,00	212,4	275,0	230,0	236,0	244,0	236,0	236,0	235,0	165,0	239,8
Allemagne	89,00	182,0	217,0	206,0	212,0	174,0	164,3	141,1	104,7	79,0	79,7
Espagne	30,20	70,3	70,4	68,0	65,4	68,0	213,5	213,5	213,5	164,0	227,3
Italie	93,06	67,1	68,0	68,0	58,0	62,0	62,0	62,0	62,0	62,0	62,0
Autriche	54,67	44,0	42,0	45,7	44,1	42,3	39,9	39,9	37,7	26,0	18,1
Danemark	123,00	38,0	33,0	40,0	45,0	26,0	13,0	13,0	5,0	4,0	4,0
Suède	8,72	28,0	30,0	30,0	28,0	33,0	30,0	30,0	25,0	20,5	34,5
Finlande	0,00	5,2	6,1	5,8	4,7	2,7	3,7	4,2	4,4	3,3	4,3
Pays-Bas	4,00	6,0	6,0	6,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	2,7
Portugal	19,00	5,0	4,1	4,2	3,0	3,5	4,5	4,5	4,5	6,1	4,5
Grèce	5,00	3,0	3,0	3,0	3,2	4,2	4,1	10,1	4,1	12,7	12,2
Irlande	6,00	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4
Belgique+Lux.	8,54	1,6	1,9	1,6	2,0	3,2	3,3	3,3	2,1	1,0	1,1
UE-15	1438,19	1120,6	1232,1	1141,3	1.156	1115	1205	1090	892,8	713,5	898,8
Chypre											
Estonie		4	3	2	4	2,2	3,7	3,7	3,7	5,0	5,0
Hongrie		26	27	23	15	21,1	19,1	18,1	20,1	21,2	21,8
Lettonie		2	2	2	2	1,5	2,1	1,5	2,0	2,0	2,0
Lituanie		28	26	23	11	21,4	28,4	28,4	30,6	43,0	40,0
Malte											
Pologne		71	65	36	37	60,0	77,0	77,0	77,0	77,0	77,0
Slovaquie		16	12	11	13	9,5	14,0	14,0	12,0	9,6	9,9
Slovénie						0,3	2,0	2,0	10,4	1,6	1,1
République Tchèque		37	37	32	28	31,3	70,5	39,0	30,0	22,3	21,9
10 PECO		185	172	128	112	147	217	214	211	181,7	178,7
UE-25		1.297	1.398	1.345	1.340	1.261,6	1.421,5	1.273,7	1.101,3	895,3	1.077,5
Bulgarie							1,4	0,6			
Roumanie							12,2	17,5			
UE-27								1.238	1.066		
Production UE-15 (x 1000 To)		4.092	3.924	4.063	3.914	4.249	3.552	3.093	2.527	2.003	2.600
Production UE-25 (x 1000 To)		4.218	4.509	4.520	4.325	4.597	4.106	3.500	2.884	2.383	2.942

(\*)Estimations pour la récolte 2009

Source : Commission européenne + COCERAL + COPA-COGECA, UNIP

## A. PRODUCTION EUROPEENNE DE POIS PROTEAGINEUX

Après des années de forte baisse des surfaces européennes de pois protéagineux, l'année 2009 est marquée par une inversion de la tendance et donc une remontée des surfaces, que l'on souhaite durable.

### Production de pois protéagineux dans l'Union Européenne

Années de récolte	Europe	Surfaces (x 1000 ha)	Production (x 1000 To)
1992	CEE-12	<b>951</b>	3.967
1993	CEE-12	<b>1.073</b>	4.814
1994	CEE-12	<b>1.027</b>	4.503
1995	UE-15	<b>893</b>	3.666
1996	UE-15	<b>942</b>	3.753
1997	UE-15	<b>1.128</b>	4.717
1998	UE-15	<b>1.197</b>	5.043
1999	UE-15	<b>1.004</b>	4.395
2000	UE-15	<b>827</b>	3.055
2001	UE-15	<b>865</b>	3.117
2002	UE-15	<b>771</b>	3.083
2003	UE-15	<b>784</b>	2.769
2004	UE-25	<b>873</b>	3.160
2005	UE-25	<b>884</b>	2.725
2006	UE-25	<b>760</b>	2.232
2007	UE-27	<b>642</b>	1.617
2008	UE-27	<b>486</b>	1.272
2009 (*)	UE-27	<b>580</b>	1.502

(\*)Estimations pour la récolte 2009

Source : Commission européenne + COCERAL + COPA-COGECA

### Superficies de pois protéagineux dans l'UE en 2009 (en ha)

Année de récolte	2009 (estimations)
Espagne	192.200
France	113.900
Allemagne	48.400
Royaume-Uni	46.300
Suède	24.600
Autriche	15.200
Italie	10.000
Finlande	4.300
Grèce	4.200
Danemark	4.000
Portugal	2.400
Pays-Bas	1.400
Irlande	1.000
Belgique+Lux.	800
UE-15	468.700
Production UE-15 (x To)	1.275.000
Pologne	35.000
Lituanie	25.000
Hongrie	20.400
République Tchèque	17.000
Slovaquie	7.000
Estonie	5.000
Lettonie	1.000
Slovénie	700
Total 10 PECO	111.100
UE-25	<b>579.800</b>
Production UE-25 (x To)	1.502.000

Source : Commission européenne + COCERAL + COPA-COGECA

Source : UNIP – FAO

## B. PRODUCTION EUROPEENNE DE LA FEVEROLE

Les surfaces de féveroles, en Europe, ont également progressé en 2009, pour dépasser la barre des 400.000 ha.

### *Production de féverole dans l'Union Européenne*

Années de récolte	Europe	Surfaces (x 1000 ha)	Production (x 1000 To)
1992	CEE-12	<b>298</b>	763
1993	CEE-12	<b>359</b>	968
1994	CEE-12	<b>305</b>	781
1995	UE-15	<b>227</b>	548
1996	UE-15	<b>212</b>	497
1997	UE-15	<b>217</b>	613
1998	UE-15	<b>246</b>	660
1999	UE-15	<b>247</b>	813
2000	UE-15	<b>231</b>	806
2001	UE-15	<b>301</b>	741
2002	UE-15	<b>367</b>	856
2003	UE-15	<b>372</b>	1.158
2004	UE-25	<b>402</b>	1.328
2005	UE-25	<b>434</b>	1.196
2006	UE-25	<b>415</b>	1.110
2007	UE-27	<b>347</b>	918
2008	UE-27	<b>334</b>	1.008
2009 (*)	UE-27	<b>417</b>	1.325

(\*)Estimations pour la récolte 2009

Source : Commission européenne + COCERAL + COPA-COGECA

### *Superficies de féverole dans l'UE en 2009 (en ha)*

Année de récolte	2009 (estimations)
Royaume-Uni	188.500
France	87.800
Italie	50.000
Espagne	28.300
Allemagne	12.000
Grèce	7.700
Autriche	3.000
Irlande	2.400
Pays-Bas	1.300
Portugal	1.200
Belgique+Lux.	200
UE-15	382.000
Production UE-15 (x To)	1.257.000
Pologne	30.000
Lituanie	2.000
Lettonie	1.000
République Tchèque	900
Hongrie	700
Slovénie	400
Slovaquie	200
Total 10 PECO	35.000
UE-25	<b>417.000</b>
Production UE-25 (x To)	1.325.000

(\*)Estimations pour la récolte 2009

Source : Commission européenne + COCERAL + COPA-COGECA, UNIP

## C. PRODUCTION EUROPEENNE DE LUPIN DOUX

Depuis le record de surfaces de lupins en 2005 à plus de 100.000 ha, la production avoisine 60.000 ha en 2009.

### *Production de lupin doux dans l'Union Européenne*

Années de récolte		Surfaces (x 1000 ha)	Production (x 1000 To)
1993	CEE-12	11,58	13
1994	CEE-12	25,10	29
1995	UE-15	58,95	120
1996	UE-15	66,97	153
1997	UE-15	65,12	151
1998	UE-15	54,45	114
1999	UE-15	47,68	92
2000	UE-15	47,30	97
2001	UE-15	64,80	133
2002	UE-15	71,10	139
2003	UE-15	90,00	143
2004	UE-25	88,70	156
2005	UE-25	104,30	184
2006	UE-25	98,80	158
2007	UE-27	73,30	98
2008	UE-27	59,00	69
2009 (*)	UE-27	59,90	84

(\*)Estimations pour la récolte 2009

Source : Commission européenne + COCERAL + COPA-COGECA

### *Superficies de lupin doux dans l'UE en 2009 (en ha)*

Année de récolte	2009 (estimations)
Allemagne	19.300
Espagne	6.800
Royaume-Uni	5.000
France	3.500
Italie	2.000
Portugal	1.000
Grèce	300
Belgique+Lux.	30
UE-15	37.900
Production UE-15 (x To)	49.200
Pologne	12.000
Lituanie	10.000
Total 10 PECO	22.000
UE-25	59.900
Production UE-25 (x To)	84.000

Source : Commission européenne + COCERAL + COPA-COGECA

Depuis 2005, la production de protéagineux dans l'UE-25 chute de façon drastique, suite aux mauvaises récoltes successives perturbées par les conditions climatiques, induisant une faible rentabilité de ces cultures.

Pourtant ces cultures ne manquent pas d'atouts avec le renchérissement des prix des engrais azotés et notre dépendance toujours très importante en protéines végétales.

Le progrès génétique manifeste au cours des dernières années est le fruit de nombreuses années de recherche. La recherche privée dont le nombre de programmes est passé en Europe, en 3 ans de 49 à 17 en 2008, réduira encore ses moyens en sélection, avec pour conséquence un ralentissement du progrès génétique.

**La France et l'Allemagne vont adopter un plan de relance pour les protéagineux, à partir de la récolte 2010, avec une aide attractive pour les producteurs de l'ordre de 200 €/ha.**

## 3.2. SITUATION ECONOMIQUE DES PROTEAGINEUX

Jusqu'à la campagne 1992, les protéagineux bénéficiaient d'un prix minimum garanti pour le producteur et d'une aide à l'utilisateur (fabricant d'aliments). De 1993 à 1999, l'aide au produit était substituée en une aide à l'hectare (variable selon la région agricole), avec un paiement du produit au niveau du marché mondial.

Les protéagineux sont sous la double influence du prix des céréales dont la baisse a été programmée par la réforme de la PAC, et des fluctuations du marché du tourteau de soja.

Avec un système de paiement compensatoire fixe quel que soit le cours du marché et plus aucun soutien au prix, les protéagineux représentent les cultures qui ont le plus souffert de la réforme de la PAC. Or l'Union Européenne ne couvre que le quart de ses besoins en matières riches en protéines.

L'Agenda 2000 a prévu une aide différenciée pour les protéagineux par rapport aux céréales. Cette aide à la surface, stable de la récolte 2000 à 2004, a subi une baisse de 8 % par rapport à la précédente réforme de la Politique Agricole Commune. Aucun filet de sécurité n'existe en cas d'effondrement des cours mondiaux des protéines.

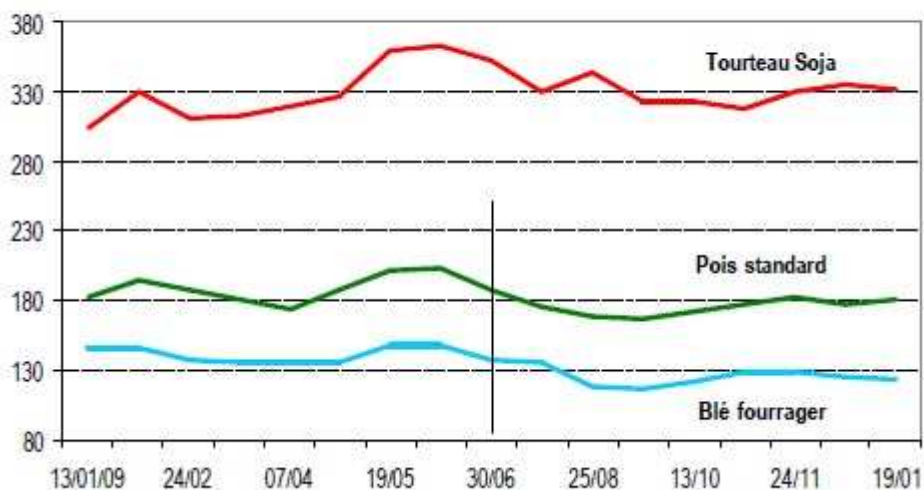
Depuis 2004, l'aide accordée aux protéagineux est transformée en une aide fixe dans toute l'Europe, de 55,57 €/ha pour une **surface maximale garantie de 1.648.000 ha (UE-27)** (avant le dernier élargissement : 1.600.000 ha à 25). La récolte de 2009 couvre environ 1.080.000 ha de protéagineux.

### EVOLUTION DES COURS

Les protéagineux subissent l'influence des cours du soja qui est la référence pour la protéine, et des cours des céréales. L'évolution du dollar par rapport à l'euro joue aussi un rôle important.

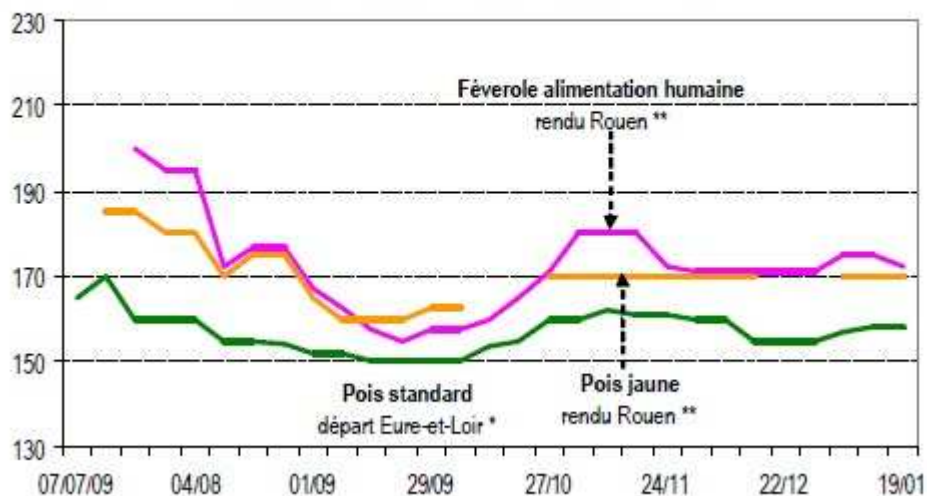
La remontée du prix des céréales et du soja dans le courant de l'année 2007-2008 a entraîné la hausse des cours des protéagineux. La forte demande à l'exportation pour l'alimentation humaine entraîne également une augmentation des cours. Les cours sont sous pression suite à la diminution des cours du tourteau de soja et du blé.

**Prix rendu centre Bretagne 2008/09 et 2009/10 (€/t)**  
(en disponible, majorations mensuelles incluses pour pois et blé)



Source : Infos PROLEA/UNIP Note aux opérateurs n°336 – 20 janvier 2010

**Prix pois et féverole récolte 2009 (€/t)**  
 (hors majorations mensuelles, \* janv./févr. \*\* févr./avril)



Source : Infos PROLEA/UNIP Note aux opérateurs n°336 – 20 janvier 2010

### 3.3. LES PROTEAGINEUX EN BELGIQUE

Les principaux protéagineux cultivés en Belgique sont le pois protéagineux et la féverole. Le lupin est la culture la plus récente.

Années	Pois Protéagineux	Féverole	Lupin doux	Total protéagineux
1980	701	319		1020
1981	733			
1982	908	221		1129
1983	690	157		847
1984	460	149		609
1985	569	185		754
1986	1693	306		1999
1987	3958	754		4712
1988	2484			
1989	1868			
1990	2168	580		2748
1991	4200	700		4900
1992	3500	600		4100
1993	5101	1540		6641
1994	3702	1812		5514
1995	2446	686		3132
1996	1690	512		2202
1997	2405	452		2857
1998	2361	545		2906
1999	1926	472		2398
2000	1422	298		1635
2001	1435	515		1950
2002	1341	329		1670
2003	1746	447	106	2299
2004	1682	385	184	2251
2005	1338	658	164	2454
2006	1052	461		1936
2007	1014	326		1801 (*)
2008				1336 (*)
2009	961	262	45	1396 (*)

(\*) Données provisoires.

Les surfaces de protéagineux connaissent une érosion continue depuis plusieurs années en Belgique, retrouvant le niveau d'il y a 25 ans !

La raison de la diminution des surfaces s'explique par le niveau de rendement plutôt décevant obtenu ces dernières années, suite aux coups de chaleur pendant la floraison, à la sécheresse, aux excès en eau au moment de la récolte ou précédant celle-ci, ainsi que par les prix peu attractifs.

Les conditions climatiques ont fortement influencé les rendements obtenus et restent un facteur aléatoire. Printemps pluvieux et étés très humides ont été les principaux facteurs négatifs entravant l'implantation et la récolte.

**2009 a vu le retour de conditions favorables du semis à la récolte, avec de très bons rendements.**

APPO	Qtx/ha	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pois protéagineux de printemps		66-74	65	25-45	36	25-46 *	33-60 *	<b>67-76 *</b>
Pois protéagineux d'hiver		48	42-49	33-52	44-58 *		38-53 *	<b>55-65 *</b>
Féverole de printemps		37	70	26				
Féverole d'hiver		18-48	57-63	23-38	40			
Lupin blanc		32	43	40-43				
Lupin bleu		34	44	18-26				

\* Selon les variétés

### 3.3.1. RESULTATS DE L' EXPERIMENTATION EN POIS PROTEAGINEUX D'HIVER ET DE PRINTEMPS

L'expérimentation de l'APPO a porté sur les pois protéagineux d'hiver et de printemps. L'année 2009 renoue avec d'excellents résultats de rendement, une facilité de récolte due à une hauteur de végétation exceptionnellement élevée, et une bonne qualité.

#### 1. Résultats d'un essai variétal de pois protéagineux d'hiver (APPO - 2009)

	Variétés	Obtenteurs	Inscriptions	Couleur graine	Rendement Kg/ha	PMG semences g	PMG récolte g	Htr fin floraison cm	Htr récolte cm
1	CARTOUCHE	LEUREUR DESPREZ	F-2005, UK-2008	Jaune	<b>6477</b>	152	174	99	<b>63</b>
2	ENDURO	FLORIMOND AGRI-	F-2007	Jaune	<b>6399</b>	180	230	102	<b>68</b>
3	ISARD	OBTENTIONS AGRI-	F-2005	Jaune	<b>5931</b>	218	202	87	<b>30</b>
4	DOVE	OBTENTIONS AGRI-	UK-1998	Vert	<b>5901</b>	152	188	99	<b>42</b>
5	5229	OBTENTIONS		Jaune	<b>5838</b>	176	184	92	<b>37</b>
6	JAMES	SERASEM		Jaune	<b>5828</b>	182	191	79	<b>63</b>
7	LUCY	SERASEM	UK-2000	Vert	<b>5665</b>	169	174	90	<b>37</b>
8	CHEROKEE	SERASEM	F-2005	Jaune	<b>5524</b>	198	202	74	<b>32</b>
9	151 AZ (80 gr/m <sup>2</sup> )	SERASEM		Jaune	<b>5492</b>	189	208	91	<b>53</b>
10	151 AZ (50 gr/m <sup>2</sup> )	SERASEM		Jaune	<b>4804</b>	189	206	85	<b>52</b>

## **2. Résultats d'un essai variétal de pois protéagineux de printemps (APPO - 2009)**

	Variétés	Obtenteurs	Inscriptions	Rendement Kg/ha	PMG semences g	PMG récolte g	Htr fin floraison cm	Htr récolte cm
1	NETTE	CLOVIS MATTON	2008-D	<b>7592</b>	259	240	121	<b>78</b>
2	PACTOL	MOMONT	2006-F	<b>7524</b>	370	353	106	<b>57</b>
3	TONGA	NICKERSON	2008-UK	<b>7508</b>	346	254	120	<b>75</b>
4	QUADRIL	CLOVIS MATTON LEMAIRE-	2ème année CTPS-F	<b>7427</b>	262	277	120	<b>62</b>
5	EQUIP	DEFFONTAINES CLOVIS	2008-F	<b>7212</b>	275	263	121	<b>68</b>
6	HARNAS	MATTON LEMAIRE-	2000-B, 2002-D, 2003- A, 2004-CZ, 2005-E	<b>6913</b>	296	264	128	<b>77</b>
7	SULLY	DEFFONTAINES	2006-UK	<b>6682</b>	276	266	121	<b>77</b>

## **3. Essai fongicide à la floraison en pois protéagineux d'hiver (APPO - 2009)**

Fongicide	Insecticide	Rdt (kg/ha)
Témoin	-	3957
3 l/ha BRAVO	-	3939
-	0,4 kg/ha PIRIMOR	4605
3 l/ha BRAVO	0,4 kg/ha PIRIMOR	4738
2 x 3 l/ha BRAVO	0, 4 kg/ha PIRIMOR	4736
2 x 1,2 l/ha CARAMBA 60 SL	2 x 0,4 kg/ha PIRIMOR	4880
Moyenne de l'essai :		4476

Cet essai sur la variété S 03 H 151 AZ a été semé à une densité de 50 graines/m<sup>2</sup>, ce qui explique les résultats de rendement plus faibles qu'à 80 graines/m<sup>2</sup>.

Les conditions sèches pendant et après la floraison n'ont pas été favorables aux maladies du type botrytis et anthracnose. Cependant, la protection contre les pucerons a été efficace et a apporté un gain de rendement de l'ordre de 700 kg/ha.

## **4. Essai fongicide à la floraison en pois protéagineux de printemps (APPO - 2009)**

Fongicide	Insecticide	Rdt (kg/ha)
Témoin	-	6943
3 l/ha BRAVO	-	6950
-	0,4 kg/ha PIRIMOR	7058
3 l/ha BRAVO	0,4 kg/ha PIRIMOR	7078
2 x 3 l/ha BRAVO	0,4 kg/ha PIRIMOR	7528
Moyenne de l'essai :		7111

### **Quel intérêt pour le pois protéagineux d'hiver par rapport au pois protéagineux de printemps ?**

La date de semis recommandée pour les pois d'hiver se situe entre le 25 octobre et le 15 novembre. Les futures variétés, sensibles à la photopériode, pourront être implantées plus tôt, à partir du 15 octobre, ce qui est généralement plus confortable au vu de nos conditions climatiques. Une de ces variétés est mise en test à l'APPO, en 2009-2010. La date de floraison des pois d'hiver est plus précoce que celle des pois de printemps ; le risque de déficit hydrique est en principe moins important que pour les pois de printemps. La date de récolte est généralement plus hâtive pour le pois d'hiver que pour le pois de printemps. Parmi les protéagineux d'hiver, le pois protéagineux d'hiver est la plante la plus résistante au froid suivie par la féverole d'hiver. Les dates de semis ne sont pas hâtives pour éviter des plantes trop développées avant l'hiver et trop sensibles au froid.

### 3.3.2. LA RENTABILITE DU POIS PROTEAGINEUX EN 2009

Depuis 1985, le niveau de rendement du pois protéagineux a évolué de la manière suivante, d'après les enquêtes faites par l'A.P.P.O. et d'après les statistiques officielles :

en kg/ha	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Enquêtes	5476	5146	2974	4700	5950	6771	5155	5071	5587	5224	4895	5610	5055	5750	6139	4665	4861	4593
Statistiques	3910	4440	3410	4200	4280	5290	4110	4220	4630	4040	4413	5373	4837	4420	5040	4140	4250	3670

en kg/ha	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Statistiques	4960	3660	3420	3280	3100	

En féveroles :

en kg/ha	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Statistiques	4240	4830	3380	3900	5710	

La récolte 2009 est bien meilleure que les précédentes au niveau des rendements obtenus.

Les dernières années ont été frappées par des températures élevées pendant la floraison du pois protéagineux, provoquant des coups de chaleur, et des coulures de fleurs, pénalisant les rendements finaux obtenus. De plus, les conditions pluvieuses en été ont perturbé la récolte.

Les prix, eux aussi ont évolué. Avant la réforme de la Politique Agricole Commune de 1993, le prix accordé au producteur de protéagineux était un prix minimum garanti par la CEE, qui a également subi des réductions suite à l'instauration de Quantités Maximales Garanties (QMG). Une aide à l'utilisation de ces graines produites en Europe était attribuée à l'utilisateur.

La première réforme de la Politique Agricole Commune a instauré une aide compensatoire forfaitaire à l'hectare, variant selon le rendement historique des céréales de chaque région agricole, et selon le régime choisi (général càd avec jachère, ou simplifié sans jachère). Les protéagineux sont payés depuis 1993, au prix mondial.

L'Agenda 2000 a poursuivi la première réforme en diminuant les montants d'aide à la surface.

Années	Prix du pois (€/tonne)	Prix du pois (BEF/kg)
1993	« 143 »	5,75
1994	« 131 »	5,30
1995	« 126 »	5,10
1996	« 146 »	5,90
1997	« 143 »	5,75
1998	« 104 »	4,20
1999	112	4,50
2000	139	5,60
2001	139	5,60
2002	125	5,00
2003	125	5,00
2004	115	4,60
2005	115	4,64
2006	121	4,88
2007	195-250	7,86-10,08
2008	205-155	8,27-6,25
2009	148	6,00

Depuis 2004, une aide forfaitaire de 55,57 €/ha est versée aux protéagineux, en plus de la prime unique. La surface maximale garantie de 1.600.000 ha pour l'Europe-25 n'a jamais été dépassée, de 2004 à 2009.

Le prix de la récolte fluctue en fonction des cours du soja américain et de la valeur du dollar. Ces deux éléments ont un impact prépondérant sur la prise de décision du choix de ces cultures.

### 3.3.3. LE MARCHÉ BELGE DU POIS PROTEAGINEUX EN 2009

**La Belgique est le premier acheteur de pois protéagineux produits en France.** Selon les années et la disponibilité, cela peut aller de 50.000 tonnes à 300.000 tonnes (en 2004/2005), soit l'équivalent de 10.000 à 60.000 ha de pois importés chez nous.

Malgré la très faible surface consacrée à la culture du pois protéagineux en Belgique, notre pays est un grand consommateur de pois protéagineux puisqu'il importe de grandes quantités de pois protéagineux de France, et parfois du Canada lorsque les quantités produites sont importantes.

Quantités de pois protéagineux importées en Belgique selon l'origine (en Tonnes) :

De juillet à juin	France	Canada (*)
Campagne 2000/2001		251.000
Campagne 2001/2002	175.000	73.000
Campagne 2002/2003	140.865	6.000
Campagne 2003/2004	231.415	70.000
Campagne 2004/2005	296.185	15.000
Campagne 2005/2006	240.765	42.000
Campagne 2006/2007	156.420	
Campagne 2007/2008	49.945	
Campagne 2008/2009	64.885	
Juillet 2009	3.435	
Août 2009	4.540	
Septembre 2009	9.240	
Octobre 2009	8.715	
Novembre 2009	6.485	
Cumul juillet à novembre 2009	32.415	

(\*) Exportations vers la Belgique et les Pays-Bas (août à juillet)

Etant donné la diminution généralisée des disponibilités en pois européens, les importations de pois en Belgique se sont fortement réduites sur quelques campagnes.

Les fabricants d'aliments ont privilégié d'autres matières riches en protéines végétales.

En alimentation humaine, les protéagineux et autres légumes secs sont consommés sous forme de grains, de farine ou d'ingrédients. De par leurs propriétés fonctionnelles, les ingrédients issus du pois, de la féverole et du lupin ont de nombreuses applications dans l'agro-alimentaire mais aussi pour les biomatériaux.

En Belgique, Provital est une usine utilisant le fractionnement du pois par voie humide. Jusqu'en 2006, une seule usine en France fabriquait des ingrédients par voie sèche. Une nouvelle usine de fractionnement par voie humide est passée de l'échelle pilote à l'échelle industrielle en France en 2007. La consommation de pois de ces deux unités en France est passée de 10.000 tonnes à plus de 100.000 tonnes.

Le développement du marché des ingrédients est récent et rapide. Leurs propriétés fonctionnelles (rétention d'eau, pouvoir émulsifiant, colorant, gélifiant ou croustillant selon les fractions), leur valeur nutritionnelle et leur goût neutre offrent de nouvelles perspectives industrielles aux protéagineux. La féverole est utilisée pour ses propriétés de blanchiment du pain. Les ingrédients du lupin, aux propriétés technologiques remarquables, offrent quant à eux une bonne alternative aux ingrédients à base de soja largement utilisés.

# ANNEXES

## 1. PRODUCTION EUROPEENNE DE GRAINES DE COLZA, TOURNESOL ET SOJA

- 1.A. Production européenne de colza
- 1.B. Production européenne de tournesol
- 1.C. Production européenne de soja
- 1.D. Production européenne de lin
- 1.E. Les oléagineux dans la jachère
- 1.F. Les cultures énergétiques en dehors de la jachère
- 1.G. Les oléagineux énergétiques en dehors de la jachère

## 2. PRODUCTION DE BIODIESEL

- 2.A. Capacités de production de biodiesel en Europe-27
- 2.B. Production de biodiesel par pays européen
- 2.3. Production de biodiesel dans le monde en 2008

## 3. LES PLANTES TRANSGENIQUES DANS LE MONDE

## 4. PRODUCTION EUROPEENNE DE PROTEAGINEUX

- 4.A. Production européenne de pois protéagineux
- 4.B. Production européenne de féverole
- 4.C. Production européenne de lupin doux

## 1. PRODUCTION EUROPEENNE DE GRAINES DE COLZA, TOURNESOL ET SOJA

Récolte 2006	Surfaces (Ha)		Production (Tonnes)	
	UE-15	UE-25	UE-15	UE-25
Colza	3.788.500	5.245.500	12.350.800	15.859.800
Tournesol	1.459.000	2.188.000	2.469.400	4.060.400
Soja	220.700	277.300	674.800	796.800
Autres	45.000	45.000	84.000	84.000
<b>TOTAL OLEAGINEUX</b>	<b>5.433.500</b>	<b>7.773.100</b>	<b>15.429.600</b>	<b>20.708.600</b>

Récolte 2007	Surfaces (Ha)		Production (Tonnes)	
	UE-15	UE-27	UE-15	UE-27
Colza	4.307.100	6.415.700	13.365.500	18.064.800
Tournesol	1.460.600	3.666.900	2.339.000	5.008.800
Soja	204.200	374.800	613.200	815.500
Autres	68.800	78.600	64.600	72.000
<b>TOTAL OLEAGINEUX</b>	<b>6.040.700</b>	<b>10.536.000</b>	<b>16.382.300</b>	<b>23.961.200</b>

Récolte 2008	Surfaces (Ha)		Production (Tonnes)	
	UE-15	UE-27	UE-15	UE-27
Colza	3.817.100	6.168.900	13.128.400	19.001.900
Tournesol	1.555.700	3.681.500	2.815.500	6.912.100
Soja	148.800	233.800	430.600	614.700
Autres	16.000	29.600	29.000	39.500
<b>TOTAL OLEAGINEUX</b>	<b>5.537.600</b>	<b>10.113.800</b>	<b>16.403.500</b>	<b>26.568.200</b>

Récolte 2009	Surfaces (Ha)		Production (Tonnes)	
	UE-15	UE-27	UE-15	UE-27
Colza	3.968.900	6.396.300	15.160.900	20.827.100
Tournesol	1.745.900	3.824.500	3.042.100	6.721.000
Soja	243.000	331.100	774.600	957.700
Autres	30.900	52.600	48.800	66.200
<b>TOTAL OLEAGINEUX</b>	<b>5.988.700</b>	<b>10.604.500</b>	<b>19.026.300</b>	<b>28.572.000</b>

(données provisoires, source : COPA-COGECA)

## 1.A. PRODUCTION EUROPEENNE DE COLZA.

### **Superficies totales de colza dans les différents pays de l'Union Européenne (en ha)**

	Récolte 2007				Récolte 2008	Récolte 2009
	Colza alimentaire	Colza sur jachère	TOTAL COLZA	TOTAL COLZA	TOTAL COLZA	TOTAL COLZA
France	731.000	338.000	532.000	1.618.000	1.421.200	1.470.700
Espagne	4.000	0	14.500	18.500	11.700	15.000
Allemagne	968.300	326.400	252.000	1.548.200	1.371.000	1.470.700
Italie	600	0	0	6.000	13.000	20.500
Royaume-Uni	603.000	80.000	0	681.000	598.000	572.000
Danemark	86.000	38.000	54.000	178.000	173.000	162.000
Autriche	39.400	6.200	2.800	48.400	55.800	56.800
Suède	63.000	6.000	19.000	87.700	92.000	100.000
Portugal	700	0	0	730	200	500
Finlande	90.000	0	0	90.000	64.000	81.000
Grèce	0	0	10.300	10.300	20.000	1.800
Pays-Bas	1.600	0	0	1.600	2.000	2.500
Belgique	2.000	3.000	7.000	12.000	10.000	10.400
Irlande	7.000	0	0	7.000	6.000	5.000
<b>UE-15</b>	<b>2.596.600</b>	<b>798.000</b>	<b>864.000</b>	<b>4.307.100</b>	<b>3.817.100</b>	<b>3.968.900</b>
Estonie	72.500	-	-	10.000	78.200	80.000
Hongrie	123.000	-	103.000	226.000	247.000	265.000
Lettonie	100.000	-	-	99.000	94.000	84.000
Lituanie	54.300	-	120.000	174.400	192.000	200.000
Pologne	606.000	-	105.000	711.000	771.000	741.000
Slovaquie	155.200	-	-	155.200	162.800	167.000
Slovénie	2.500	2.700	-	5.400	4.400	4.500
République Tchèque	187.000	-	150.000	337.000	357.000	354.800
<b>10 PECO</b>	<b>1.398.000</b>	<b>2.700</b>	<b>375.000</b>	<b>1.718.000</b>	<b>1.906.400</b>	<b>1.896.300</b>
Bulgarie	50.000	-	-	50.000	88.000	92.000
Roumanie	340.600	-	-	340.600	357.400	439.000
<b>UE-27</b>	<b>4.394.600</b>	<b>797.600</b>	<b>1.238.800</b>	<b>6.431.000</b>	<b>6.168.900</b>	<b>6.396.300</b>

### **Superficies de colza alimentaire dans les différents pays de l'Union Européenne (x 1000 ha)**

	Récolte 2000	Récolte 2001	Récolte 2002	Récolte 2003	Récolte 2004	Récolte 2005	Récolte 2006	Récolte 2007
France	914,0	813,0	752,0	790,0	850,0	782,0	726,0	731,0
Espagne	31,4	24,6	6,3	7,2	7,2	7,0	5,7	4,0
Allemagne	746,0	817,0	954,0	944,0	1007,0	902,8	943,4	968,3
Italie	43,0	53,0	4,0	4,0	2,0	0,5	0,6	0,6
Royaume-Uni	337,8	408,0	357,0	460,0	498,0	519,0	500,0	603,0
Danemark	78,0	59,0	70,0	86,0	121,0	121,0	125,0	86,0
Autriche	45,0	47,4	45,3	35,5	27,5	28,7	34,8	39,4
Suède	46,0	42,0	64,0	54,0	82,0	72,0	66,7	63,0
Portugal	0,1	0,04	0,04	0,04	0,1	7,2	0,4	0,7
Finlande	52,5	72,0	67,0	74,0	65,7	73,0	107,0	90,0
Grèce	0	0	0	0	0	0	0	0
Pays-Bas	1,0	3,0	2,5		1,0	1,0	1,6	1,6
Belgique+Lux.	5,0	5,0	5,0	4,5	4,6	1,6	2,0	2,0
Irlande	5,0	3,0	3,0	3,0	3,0	2,1	7,5	7,0
<b>UE-15</b>	<b>2.304,8</b>	<b>2.347,0</b>	<b>2.330,1</b>	<b>2.444,5</b>	<b>2.669,1</b>	<b>2.517,9</b>	<b>2.520,7</b>	<b>2.596,6</b>
Estonie					44,0	42,6	45,5	72,5
Hongrie	116,0	101,00	127,00	71,00	104,0	121,0	139,0	223,0
Lettonie					40,2	71,4	83,0	100,0
Lituanie					109,6	120,0	150,0	54,3
Pologne	437,0	443,00	436,30	426,00	198,0	550,2	609,3	606,0
Slovaquie	92,0	103,00	123,70	52,00	54,0	107,0	124,0	155,2
Slovénie					1,9	2,3	2,5	2,5
Rép. Tchèque	324,0	343,00	313,00	251,00	209,0	163,0	175,0	187,0
<b>10 PECO</b>	<b>1070,0</b>	<b>990,00</b>	<b>1.205,00</b>		<b>758,8</b>	<b>1175,2</b>	<b>1325,8</b>	<b>1.398,0</b>
Bulgarie								50,0
Roumanie								350,0
<b>UE-27</b>					<b>3.427,9</b>	<b>3.693,1</b>	<b>3.769,4</b>	<b>4.394,6</b>

**Superficies de colza non-alimentaire sur jachère dans les différents pays de l'Union Européenne (x 1000 ha)**

	Récolte 2000	Récolte 2001	Récolte 2002	Récolte 2003	Récolte 2004	Récolte 2005	Récolte 2006	Récolte 2007
France	311,0	270,0	284,0	292,0	152,0	318,0	327,0	338,0
Espagne		0	0	0	0	0	0	0
Allemagne	332,0	321,0	343,0	325,4	196,0	321,0	314,6	326,4
Italie	0,8	0,5	0,2	0,2	0,2	0,2	0	0
Royaume-Uni	70,0	30,0	75,0	82,0	59,0	74,0	75,0	80,0
Danemark	24,0	20,0	13,0	22,0	11,0	11,0	11,0	38,0
Autriche	6,0	8,6	9,7	8,5	8,5	6,0	6,7	6,2
Suède	3,0	3,0	4,0	1,8	1,8	4,6	4,1	6,0
Portugal	0	0	0	0	0	0	0	0
Finlande	0	0,7	0,8	1,0	0	0	0	0
Grèce	0	0	0	0	0	0	0	0
Pays-Bas	0	0	0	0	0	0	0	0
Belgique+Lux.	3,9	3,0	3,0	2,5	1,3	2,6	3,5	3,0
Irlande		0	0	0	0	0	0	0
UE-15	750,7	656,8	732,7	734,4	430,0	737,0	742,0	798,0
Slovénie						0,5	0	2,7
Taux de gel	10 %	10 %	10 %	10 %	5 %	Découplage (10 %)		

Source : Commission européenne + COCERAL + COPA-COGECA

**Evolution des superficies de colza énergétique en dehors de la jachère (régime ACE) dans les différents pays de l'Union Européenne (x 1000 ha) depuis 2004**

	Récolte 2004	Récolte 2005	Récolte 2006	Récolte 2007
France	124	130	353	532
Espagne	0	6,7	27	14,5
Allemagne	80	120	171	252
Italie	0	0	0	0
Royaume-Uni	0	0	0	0
Danemark	4,0	4,0	2,0	54,0
Autriche		0,4	0,8	2,8
Suède		5,9	20,3	19,0
Portugal	0	0	0	0
Finlande	0	0	0	0
Grèce	0	0	0,1	10,3
Pays-Bas	0	0	0	0
Belgique+Lux.	0	2,6	5,3	7,0
Irlande	0	0	0	0
UE-15	208,0	254,0	526 (a)	864
République Tchèque		104	117	150
Pologne		60,2	14,2	105
Lituanie		0	0	120
UE-10		164,2	131,2 (b)	375

(a) avec l'aide ACE45

(b) sans aide ACE jusqu'en 2007

## 1.B. PRODUCTION EUROPEENNE DE TOURNESOL

### Superficies totales de tournesol dans les différents pays de l'Union Européenne (x 1000 ha)

Années de récolte :	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
France	710,0	706,0	616,0	694,0	615,5	644,0	645,0	525,0	629,5	717,7
Espagne	841,0	858,2	761,2	787,0	787,0	787,0	609,0	745,7	724,7	807,7
Allemagne	26,0	24,0	26,0	37,9	31,0	27,6	32,1	18,8	24,9	23,9
Italie	247,5	261,0	129,0	129,0	81,0	149,8	127,7	127,7	114,0	124,0
Autriche	21,9	20,2	21,3	25,7	28,9	29,9	34,5	26,4	26,8	25,9
Portugal	51,0	39,7	38,0	24,7	32,6	32,6	7,6	17,6	22,8	25,7
Finlande	0	0,2	0,2	0,2	0,2	0	0	0	0	0
Grèce	22,1	9,2	9,2	7,9	3,5	4,5	8,0	4,0	13,0	21,0
UE-15									1.555,7	1.745,9
Hongrie	298,0	348,0	418,0	514,0	479,0	508,0	535,0	517,0	550,0	537,0
Pologne					39,0	39,0	39,0	39,0	3,0	3,0
Slovaquie			62,3	82,0	133,0	92,0	108,0	71,0	75,2	74,3
Slovénie					0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,3
République Tchèque				47,0	39,0	39,6	47,0	25,0	24,5	22,0
10 PECO	1850,0		1.777,0		690,0	678,6	729,0	652,0	653,0	636,6
UE-25									2.208,7	2.382,4
Bulgarie	512,0	390,0	392,5	600,0	545,0	635,0	783,0	790,0	664,0	656,0
Roumanie	877,0	780,0	880,0	1.188,0	989,0	965,1	1.018,0	1.030,0	808,8	786,1
UE-27									3.681,5	3.824,5

(\*)Estimations pour la récolte 2009

Source : Commission européenne + COCERAL + COPA-COGECA

### Superficies de tournesol alimentaire dans les différents pays de l'Union Européenne (x 1000 ha)

Années de récolte :	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
France	644,0	656,0	565,0	647,0	594,0	598,0	591,0	397,0
Espagne	841,0	858,2	761,2	787,0	787,0	787,0	609,0	610,0
Allemagne	21,0	19,0	22,0	34,60	30,0	25,0	30,7	17,8
Italie	234,0	248,0	116,0	116,0	76,0	144,8	120,0	120,0
Autriche	21,0	18,0	19,0	23,2	26,4	26,5	31,6	24,4
Portugal	51,0	39,7	38,0	24,7	32,6	32,6	7,6	17,6
Finlande	0	0,2	0,2	0,2	0,2	0	0	0
Grèce	22,1	9,2	9,2	7,9	3,5	4,5	8,0	4,0
UE-15	1834,2	1848,5	1530,8	1630,07	1549,5	1623,9	1393,9	1190,8
Hongrie	298,0	348,0	418,0	514,0	479,0	508,0	535,0	517,0
Pologne					39,0	39,0	39,0	39,0
Slovaquie			62,3	82,0	133,0	92,0	108,0	71,0
Slovénie					0,1	0,1	0,1	0,1
République Tchèque				47,0	39,0	39,6	47,0	25,0
10 PECO	1850,0		1.777,0		690,0	678,6	729,0	652,0
UE-25					2269,5	2302,5	2122,9	1.842,8
Bulgarie	512,0	390,0	392,5	600,0	545,0	635,0	783,0	790,0
Roumanie	877,0	780,0	880,0	1.188,0	989,0	965,1	1.018,0	1.030,0
UE-27							3.923,9	3.662,8

Source : Commission européenne + COCERAL + COPA-COGECA

**Superficies de tournesol non-alimentaire dans les différents pays de l'Union Européenne (x 1000 ha)**

Années de récolte :	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
France	66,0	50,0	51,0	47,0	17,0	41,0	38,0	33,0
Allemagne	5,0	5,0	4,0	3,3	1,0	1,9	1,3	0,9
Italie	13,5	13,0	13,0	13,0	5,0	5,0	7,7	7,7
Autriche	0,9	2,2	2,3	2,5	2,5	2,9	2,1	1,0
UE-15	85,5	70,2	70,3	65,8	25,5	50,8	49,1	42,6
Taux de gel	10 %	10 %	10 %	10 %	5 %	Découplage (10 %)		

Source : Commission européenne + COCERAL + COPA-COGECA

**Superficies de tournesol énergétique en dehors de la jachère dans les différents pays de l'Union Européenne (x 1000 ha)**

	Récolte 2004	Récolte 2005	Récolte 2006	Récolte 2007
France	4,5	5,0	16,0	95,0
Allemagne		0,7	0,1	0,1
Autriche		0,5	0,8	1,0
Espagne				135,7
UE-15	4,5	6,2	17,2	231,8

Source : Commission européenne + COCERAL + COPA-COGECA

**1.C. PRODUCTION EUROPEENNE DE SOJA**

**Superficies de soja dans les différents pays de l'Union Européenne (x 1000 ha)**

	Récolte 2000	Récolte 2001	Récolte 2002	Récolte 2003	Récolte 2004	Récolte 2005	Récolte 2006	Récolte 2007	Récolte 2008	Récolte 2009 (*)
France	80,00	121,0	75,0	81,0	59,0	57,0	45,0	33,0	21,8	43,6
Espagne	2,60	2,3	0,6	0	0	1,0	1,0	1,0	0,2	1,1
Allemagne		0	0	0	0	0	0	0	0	
Italie	242,00	251,0	130,0	140,0	150,0	179,0	150,0	150,0	108,0	173,0
Royaume-Uni		0	0	0	0	0	0	0	0	
Danemark	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autriche	15,00	16,1	13,8	15,0	17,9	21,4	24,7	20,2	18,4	25,3
Suède		0	0	0	0	0	0	0	0	
Portugal	0,02	0,02	0,02	0,02	0	0	0	0	0,4	
Finlande		0	0	0	0	0	0	0	0	
Grèce		0	0	0,1	0,1	0,4	0	0	0	
Pays-Bas	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Belgique+Lux.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Irlande	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
UE-15	339,60	390,4	219,4	236,1	228,0	258,1	220,7	204,2	148,8	243,0
Hongrie			25,1		27,1	34,0	35,0	33,0	29,0	31,0
Pologne					9,0	8,0	8,0	8,0	8,0	
Slovaquie					11,0	11,0	12,0	7,9	5,4	5,7
Slovénie					0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	
République Tchèque					9,0	9,3	9,6	7,5	4,4	5,0
10 PECO	260	285	109		47,0	54,3	56,6	56,5	38,8	41,7
UE-25				282	273,0	312,4	277,3	260,7	187,7	284,7
Roumanie			70,0			125,0	194,0	113,1	46,1	46,4
UE-27							472,3	374,8	233,8	331,1

(\*)Estimations pour la récolte 2009

Source : Commission européenne + COCERAL

## 1.D. PRODUCTION EUROPEENNE DE LIN

### Superficies de lin oléagineux dans l'UE (ha)

Pays	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Royaume-Uni	154.992	155.793	55.000	54.338	48.256	78.086	103.000	260.000
Allemagne	90.874	29.181	26.000	54.544	82.528	96.175	110.000	187.000
France	11.775	10.725	5.226	3.551	3.749	4.930	7.600	32.000
Danemark	226	282	685	1.765	2.887	4.154		
Espagne				4.853	20.492		25.000	35.000
Irlande	3.902	5.802	500	1.209	781			
Italie	906	1.200	250	220	95	64		
Belgique	633	1.121	190	129	48	47		35
Pays-Bas	2.004	489	26	28	10	3		
Autriche				1.377	2.020	3.071		
Finlande				1.015	2.084	2.207		
Suède				4.228	6.862	1.041		
UE	265.312	204.593	87.878	127.313	171.357	199.147	314.000	519.000

Source : Agricontact + Oilworld

### Superficies de lin oléagineux dans l'UE (ha)

Pays	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Royaume-Uni	71.000	31.000	43.000	13.000	31.000	49.000	36.000	12.000	26.000	
Allemagne	103.000	34.000	10.000	10.000	13.000	14.000	14.000	6.000	4.000	
France	55.000	48.000	47.000	67.000	6.000	12.000	10.000	16.000	18.000	
Danemark										
Espagne	27.000	13.000	10.000	4.000	6.000				0	
Irlande										
Italie										
Belgique	3							14.000	12.000	
Pays-Bas								4.000	3.000	
Autriche								2.000	4.000	
Finlande								2.000	2.000	
Suède					6.000	10.000	9.000	4.000	3.000	
UE-15	287.000	147.000	132.000	145.000	109.000	138.000	120.000	60.000	72.000	
Rép. Tchèque								3.000	1.000	
Hongrie								2.000	1.000	
Littuanie								1.000		
Pologne								2.000	1.000	
Slovaquie								2.000	1.000	
Roumanie								1.000	0	
UE-27								70.000	74.000	

Source : Agricontact + Oilworld + Commission Européenne

### Importations de graines de lin (en tonnes)

	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Belgique	376.000	444.000	295.000	396.000	601.000	470.000
Allemagne	164.000	140.000	130.000	127.000	84.000	88.000
UE-25	602.000	616.000	453.000	554.000	705.000	590.000
						(UE-27)

Source : Oilworld

## 1.E. LES OLEAGINEUX DANS LA JACHERE EN EUROPE

### Evolution des surfaces de jachère industrielle oléagineuse (colza + tournesol) en Europe

Années de récolte	Taux de jachère	Oléagineux sur jachère (UE-15)
1993	15 %	203.216 ha
1994	15 %	612.314 ha
1995	12 %	968.080 ha
1996	10 %	650.489 ha
1997	5 %	392.500 ha
1998	5 %	415.000 ha
1999	10 %	963.000 ha
2000	10 %	836.200 ha
2001	10 %	766.900 ha
2002	10 %	811.000 ha
2003	10 %	801.600 ha
2004	5 %	455.300 ha
2005	10 %	788.200 ha
2006	10 %	791.000 ha
2007	10 %	840.200 ha
2008 (*)	0 %	
2009 (*)	0 %	

Sources : Commission européenne et COPA-COGECA

## 1.F. LES CULTURES ENERGETIQUES EN DEHORS DE LA JACHERE EN EUROPE

### Evolution des surfaces (ha) ayant fait l'objet d'une demande d'aide ACE

Années de récolte	2004	2005	2006	2007	2008	2009 (*)
France	130.034	136.000	384.006	718.118	442.011	670.000
Allemagne	109.100	237.000	355.388	646.668	361.837	458.000
Royaume-Uni	32.928	88.600	160.768	222.664	42.353	100.000
Suède	14.547	31.000	44.530	46.364	19.809	21.000
Espagne	6.705	27.000	216.269	182.071	9.926	37.000
Danemark	4.450	17.400	33.855	55.730	24.276	28.000
Autriche	3.498	8.100	11.351	17.151	20.945	26.000
Finlande	3.475	10.300	13.742	18.464	17.857	18.000
Irlande	379	1.600	2.067	6.100	5.103	7.000
Pays-Bas	139	320	608	2.048	1.099	1.000
Luxembourg	108	216	666	284	409	1.000
Belgique	13	2.600	5.285	8.971	3.717	7.000
Italie	0	285	3.119	35.573	15.761	25.000
Portugal	0	77	235	16.258	4.437	2.000
Grèce	0	0		10.332	9.999	23.000
Slovénie	292	116	468	2.473		
<b>TOTAL «UE-15»</b>	<b>305.669</b>	<b>561.000</b>	<b>1.232.359</b>	<b>1.989.269</b>	<b>979.269</b>	
Estonie	-	-	-	11.543	20.863	25.000
Lettonie	-	-	-	49.738	18.879	20.000
Lithuanie	-	-	-	149.142	70.478	152.000
Hongrie	-	-	-	172.561	66.841	49.000
Slovaquie	-	-	-	79.471	54.941	47.000
Pologne	-	-	-	175.381	62.904	52.000
Rép. Tchèque	-	-	-	56.759	41.278	41.000
Slovénie					1.297	
<b>TOTAL PECO (UE-10)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>694.595</b>	<b>337.481</b>	
Bulgarie	-	-	-	9.554	89.626	13.000
Roumanie	-	-	-	150.032	157.195	66.000
<b>TOTAL UE</b>				<b>2.843.450</b>	<b>1.563.842</b>	<b>1.888.000</b>

Surface Maximale Garantie	1.500.000 ha UE-15	2.000.000 ha UE-27
---------------------------	-----------------------	-----------------------

(\*) Estimations pour la récolte 2009

## 1.G. LES OLEAGINEUX ENERGETIQUES EN DEHORS DE LA JACHERE EN EUROPE

**Colza énergétique : Evolution des surfaces (ha) ayant fait l'objet d'une demande d'aide ACE :**

Années de récolte	2004	2005	2006	2007
France	124.000	130.000	353.000	531.000
Allemagne	81.000	120.000	170.000	200.000
Royaume-Uni	0	0	0	0
Suède	0	5.900	20.300	19.000
Espagne	0	6.700	27.000	8.500
Danemark	4.000	4.000	2.000	4.000
Autriche	0	400	800	2.800
Finlande	0	0	0	0
Irlande	0	0	0	0
Pays-Bas	0	0	0	0
Luxembourg	0	0	0	0
Belgique	0	2.600	5.300	7.000
Italie	0	0	0	0
Portugal	0	0	0	0
Grèce	0	0	100	600
Slovénie	0	0	0	0
<b>TOTAL « UE-15 »</b>	<b>208.000</b>	<b>254.000</b>	<b>524.700</b>	761.000
République Tchèque	(50.000)	(104.000)	(117.000)	150.000
Pologne	(61.000)	(60.200)	(14.200)	118.000
Lithuanie	-	-	-	120.000
Estonie	-	-	-	0
Lettonie	-	-	-	0
Hongrie	-	-	-	0
Slovaquie	-	-	-	0
<b>TOTAL PECO (UE-10)</b>	<b>(111.000)</b>	<b>(164.200)</b>	<b>(131.200)</b>	388.000
Bulgarie	-	-	-	0
Roumanie	-	-	-	0
<b>TOTAL UE-27</b>	<b>319.000</b>	<b>418.200</b>	<b>655.900</b>	<b>1.149.000</b>

Source : COPA-COGECA

**Tournesol énergétique :**

Années de récolte	2004	2005	2006	2007
France	4.500	5.000	16.000	95.000
Allemagne	0	700	400	400
Autriche	0	500	800	1.000
<b>TOTAL « UE-15 »</b>	<b>4.500</b>	<b>6.200</b>	<b>17.200</b>	96.400
<b>TOTAL PECO</b>	-	-	-	0
<b>TOTAL UE-27</b>				<b>96.400</b>

Source : COPA-COGECA

## 2. PRODUCTION DE BIODIESEL

### 2.A. Capacités de production de biodiesel en Europe-27 (Tonnes) :

PAYS	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Allemagne	1.025.000	1.088.000	1.903.000	2.681.000	4.361.000	<b>5.302.000</b>	5.200.000
Autriche	50.000	100.000	125.000	134.000	326.000	485.000	707.000
Belgique			55.000	85.000	335.000	665.000	705.000
Bulgarie					65.000	215.000	435.000
Chypre			2.000	2.000	6.000	6.000	20.000
Danemark	41.000	44.000	81.000	81.000	90.000	140.000	140.000
Espagne		70.000	100.000	224.000	508.000	1.267.000	3.656.000
Estonie			10.000	20.000	35.000	135.000	135.000
Finlande			0	0	0	170.000	340.000
France	500.000	502.000	532.000	775.000	780.000	1.980.000	2.505.000
Grèce			35.000	75.000	440.000	565.000	715.000
Hongrie			0	12.000	21.000	186.000	186.000
Irlande			0	0	6.000	80.000	80.000
Italie	420.000	419.000	827.000	857.000	1.366.000	1.566.000	1.910.000
Lettonie			5.000	8.000	20.000	130.000	136.000
Lithuanie			10.000	10.000	42.000	147.000	147.000
Luxembourg			0	0	0	0	0
Malte			2.000	3.000	8.000	8.000	8.000
Pays-Bas			0	0	115.000	571.000	1.036.000
Pologne			100.000	150.000	250.000	450.000	580.000
Portugal			6.000	146.000	246.000	406.000	468.000
Rép. Tchèque			188.000	203.000	203.000	203.000	325.000
Roumanie					81.000	111.000	307.000
Royaume-Uni	5.000	15.000	129.000	445.000	657.000	726.000	609.000
Slovaquie			89.000	89.000	99.000	206.000	247.000
Slovénie			17.000	17.000	17.000	67.000	100.000
Suède	8.000	8.000	12.000	52.000	212.000	212.000	212.000
<b>TOTAL</b>	<b>2.048.000</b>	<b>2.246.000</b>	<b>4.228.000</b>	<b>6.069.000</b>	<b>10.289.000</b>	<b>16.000.000</b>	<b>20.909.000</b>

Source : EBB, UFOP, AGQM, EU-Observer

### 2.B. Production de biodiesel par pays européen (Tonnes) :

PAYS	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Allemagne	450.000	715.000	1.035.000	1.669.000	2.662.000	2.890.000	2.819.000
Autriche	25.000	32.000	57.000	85.000	123.000	267.000	213.000
Belgique				1.000	25.000	166.000	277.000
Bulgarie					4.000	9.000	11.000
Chypre				1.000	1.000	1.000	9.000
Danemark	10.000	40.000	70.000	71.000	80.000	85.000	231.000
Espagne		6.000	13.000	73.000	99.000	168.000	207.000
Estonie				7.000	1.000	0	0
Finlande					0	39.000	85.000
France	366.000	357.000	348.000	492.000	743.000	872.000	1.815.000
Grèce				3.000	42.000	100.000	107.000
Hongrie					0	7.000	105.000
Irlande					4.000	3.000	24.000
Italie	210.000	273.000	320.000	396.000	447.000	363.000	595.000
Lettonie				5.000	7.000	9.000	30.000
Lithuanie			5.000	7.000	10.000	26.000	66.000
Luxembourg					0	0	0
Malte				2.000	2.000	1.000	1.000
Pays-Bas					18.000	85.000	101.000
Pologne				100.000	116.000	80.000	275.000
Portugal				1.000	91.000	175.000	268.000
République			60.000	133.000	107.000	61.000	104.000

Tchèque													
Roumanie										10.000	36.000	65.000	
Royaume-Uni	3.000	9.000	9.000	51.000	192.000	150.000	192.000						
Slovaquie			15.000	78.000	82.000	46.000	146.000						
Slovénie				8.000	11.000	11.000	9.000						
Suède	1.000	1.000	1.400	1.000	13.000	63.000							
<b>TOTAL</b>	<b>1.065.000</b>	<b>1.434.000</b>	<b>1.933.400</b>	<b>3.184.000</b>	<b>4.890.000</b>	<b>5.713.000</b>	<b>7.755.000</b>						

Source : European Biodiesel Board

## 2.C. Production de biodiesel dans le monde en 2008 (estimations) :

Europe	6.065.000 To
Argentine	550.000 To
USA	2.350.000 To
Brésil	920.000 To
Asie du Sud-Est	840.000 To

## 3. LES PLANTES TRANSGENIQUES DANS LE MONDE

Total des **surfaces mondiales** (millions d'hectares) :

1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
1,7	11	27,8	39,9	44,2	52,6	58,7	67,7	81	90	102	114,3	125

Evolution des surfaces globales OGM **par pays** :

x 1.000 ha	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
USA	1.449	7.460	19.259	26.252	28.245	33.024	37.528	40.723	44.788	47.395	54.600	57.700	62.500
Canada	139	648	2.161	3.529	3.331	3.212	3.254	4.427	5.074	5.858		7.000	7.600
Argentine	37	1.756	4.818	6.844	9.605	11.775	13.587	14.895	15.883	16.930	18.000	19.100	21.000
Brésil	0	100	500	1.180	1.300	1.311	1.742	3.000	5.000	9.000	11.500	15.000	15.800
Chine	0	34	261	654	1.216	2.174	2.100	2.800	3.700	3.300		3.800	3.800
Paraguay	0	0	0	58	94	338	477	737	1.200	1.800		2.600	2.700
Australie	40	58	100	133	185	204	162	165	248	275		100	200
Afrique du Sud	0	0	0,08	0,75	93	150	214	301	528	595	1.400	1.800	1.800
Inde	0	0	0	0	0	0	44	100	500	1.300		6.200	7.600
Autres	0,9	15	62	71	94	112	136	209	527	710		1.000	2.000
<b>Total</b>	<b>1.665</b>	<b>10.072</b>	<b>27.161</b>	<b>38.730</b>	<b>44.163</b>	<b>52.300</b>	<b>59.245</b>	<b>67.357</b>	<b>77.448</b>	<b>87.163</b>	<b>102.000</b>	<b>114.300</b>	<b>125.000</b>

Source : ISAAA

	Surface totale mondiale (x 1.000.000 ha)		Taux de cultures transgéniques				
	2004	2005	2004	2005	2006	2007	2008
Soja	86	91	56 %	60 %	57 %	51 %	53 %
Coton	32	35	28 %	28 %	13 %	13 %	12 %
Canola	23	26	19 %	18 %	5 %	5 %	5 %
Mais	143	147	14 %	14 %	25 %	31 %	30 %

**Principales cultures transgéniques :**

	2004		2005	
	x millions ha	% Transgénique	x millions ha	% Transgénique
Soja Résistant herbicide	48,4	60 %	54,4	60 %
Maïs Bt	11,2	14 %	11,3	13 %
Maïs Bt/Résistant herbicide	3,8	4 %	6,5	7 %
Coton Bt	4,5	6 %	4,9	5 %
Canola Résistant herbicide	4,3	5 %	4,6	5 %
Coton Bt/Résistant herbicide	3,0	4 %	3,6	4 %
Maïs Résistant herbicide	4,3	5 %	3,4	4 %
Coton Résistant herbicide	1,5	2 %	1,3	2 %
<b>TOTAL</b>	<b>81,0</b>	<b>100 %</b>	<b>90,0</b>	<b>100 %</b>

**Evolution des surfaces de soja en Amérique du Nord et du Sud (millions d'hectares) :**

	Etats-Unis			Argentine			Brésil		
	Total soja	Soja OGM	% OGM	Total soja	Soja OGM	% OGM	Total soja	Soja OGM	% OGM
1997	28,3	3,6	13	6,2	1,4	23	13,0	0,3	2
1998	29,1	10,2	35	7,1	4,3	61	12,9	1,0	8
1999	29,8	15,0	50	7,0	6,4	90	13,6	2,0	15
2000	30,1	16,5	55	9,6	9,1	95	13,9	3,3	24
2001	30,0	21,3	71	11,2	10,9	97	15,9	4,8	30
2002	29,5	22,7	77	12,8	12,7	99	17,7	5,7	32
2003	29,3	23,7	81	14,0	13,9	99	21,3	7,2	34
2004	30,4	25,8	85	14,4	14,3	99	22,8	7,7	34
2005	28,8	26,8	93	15,3	15,2	99	22,0	8,8	40
2006	30,2	26,9	89	16,0	15,6	98	20,7	9,3	45
2007	25,5	23,2	91	16,7	16		21,3	14,5	67
2008	30,1			17,8			21,4		

Source : Soy Stats, Oilworld

**Part des OGM dans les récoltes aux Etats-Unis :**

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Soja	13 %	37 %	47 %	54 %	68 %	75 %	81 %	86 %	93 %	89 %	91 %
Maïs	9 %	25 %	37 %	25 %	26 %	34 %	40 %	46 %	52 %	61 %	73 %
Coton	-	45 %	48 %	61 %	69 %	71 %	73 %	76 %	79 %	83 %	87 %

Source : USDA

**Pays avec plus de 50.000 ha de cultures transgéniques :**

En millions d'ha	2004	2005	2006	2007	2008	
USA	47,6	49,8		57,7	62,5	Soja, maïs, coton, canola, courge, papaye, luzerne
Argentine	16,2	17,1	18,0	19,1	21,0	Soja, maïs, coton
Brésil	5,0	9,4		15,0	15,8	Soja, maïs, coton
Canada	5,4	5,8		7,0	7,6	Canola, maïs, soja, betterave sucrière
Inde	0,5	1,3		6,2	7,6	Coton
Chine	3,7	3,3	3,5	3,8	3,8	Coton, tomate, peuplier, pétunia, papaye, poivron doux
Paraguay	1,2	1,8		2,6	2,7	Soja
Afrique du Sud	0,5	0,5	1,4	1,8	1,8	Maïs, soja, coton
Uruguay	0,3	0,3		0,5	0,7	Soja, maïs
Bolivie					0,6	Soja
Philippines	0,1	0,1		0,3	0,4	Maïs
Australie	0,2	0,3		0,1	0,2	Coton, canola
Espagne	0,1	0,1		0,1	0,1	Maïs
Mexique	0,1	0,1		0,1	0,1	Coton, soja

## 4. PRODUCTION EUROPEENNE DE PROTEAGINEUX

### 4.A. PRODUCTION EUROPEENNE DE POIS PROTEAGINEUX

#### *Superficies de pois protéagineux dans l'UE (x 1000 ha)*

Années de récolte	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009 (*)
France	424,00	416,0	331,4	363,4	354,0	311,0	235,7	158,0	100,2	113,9
Royaume-Uni	85,30	105,0	85,0	70,0	64,0	68,0	68,0	67,0	30,0	46,3
Allemagne	141,00	163,0	148,0	136,0	122,0	110,0	93,0	67,9	48,0	48,4
Espagne	42,50	43,5	79,0	99,0	42,0	146,5	155,0	146,5	129,4	192,2
Italie	21,00	22,0	22,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
Autriche	41,00	39,0	41,0	42,0	39,3	36,0	36,0	28,1	22,3	15,2
Danemark	38,00	33,0	37,0	26,0	26,0	13,0	13,0	5,0	4,0	4,0
Suède	28,00	30,0	30,0	28,0	27,0	24,0	24,0	18,7	17,0	24,6
Finlande	5,20	5,4	5,1	4,0	2,7	3,7	4,2	4,4	3,3	4,3
Pays-Bas	5,00	5,0	5,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,4
Portugal	0,71	1,0	1,5		1,5	2,4	2,4	4,3	2,6	2,4
Grèce	0	0	0	0	2,3	2,2	6,0	4,0	4,4	4,2
Irlande	1,00	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Belgique+Lux.	1,30	1,4	1,3	2,0	2,0	2,0	2,0	1,5	0,6	0,8
UE-15	827,0	865,3	771,0	784,0	699,9	737,8	649,1	525,4	374,8	468,7
Production UE-15 (x 1000 To)	3.055	3.117	3.083	2.769	2.810	2.330	1.943	1.356	1.028	1.275
Hongrie	25,46	26,36	23,00	15,0	21,00	19,00	18,0	22,0	20,0	20,4
République Tchèque	33,82	32,13	31,00	24,0	26,00	60,00	27,0	23,0	17,4	17,0
Slovaquie	14,70	8,97	8,80	10,5	8,80	12,00	12,0	10,0	7,1	7,0
Pologne	23,44	19,47	27,00	17,0	30,00	35,00	35,0	35,0	35,0	35,00
Lituanie	25,20	20,30	21,00	8,0	12,30	12,90	12,9	17,5	25,0	25,0
Estonie	3,20	3,22	3,20	4,0	2,2	3,7	3,7	5,7	5,0	5,0
Lettonie	1,40	2,10	1,20	2,0	1,4	1,6	1,0	1,0	1,0	1,0
Slovénie	0,04	0,13	0,11	0	0	1,5	1,5	2,0	1,2	0,7
Total 10 PECO	127,27	112,69	166,32	81,0	102,1	145,7	143,3	116,2	111,7	111,1
UE-25	950	970	873	861	802,0	883,5	760,2	641,5	486,5	579,8
Production UE-25 (x 1000 To)	3.259	3.315	3.104	2.992	3.069	2.725	2.232	1.617	1.272	1.502
Production UE-27 (x 1000 To)								1.745		

(\*) Estimations pour la récolte 2009

Source : Commission européenne + COCERAL + COPA-COGECA  
Source : UNIP – FAO

### 4.B. PRODUCTION EUROPEENNE DE FEVEROLE

#### *Superficies de féverole dans l'UE (x 1000 ha)*

Années de récolte	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009 (*)
France	17,0	44,0	85,0	80,5	81,0	100,0	78,0	52,7	60,7	87,8
Royaume-Uni	127,1	170,0	164,0	165,0	180,0	163,0	163,0	119,7	130,0	188,5
Allemagne	18,0	20,0	18,5	20,0	15,5	15,7	15,0	12,2	11,1	12,0
Espagne	12,9	12,4	37,0	44,0	48,0	53,1	37,0	53,1	29,3	28,3
Italie	46,1	46,0	49,0	44,0	44,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0
Autriche	3,0	3,0	3,4	3,8	2,8	3,5	3,5	4,5	3,7	3,0
Danemark	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Suède	1,9	2,3	4	3,8	6,0	6,0	6,0		0	0
Finlande	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pays-Bas	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,3
Portugal	0,8	0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	2,0	1,8	1,2
Grèce	3,0	3,0	3,0	2,4	1,8	1,8	4,0	12,0	8,0	7,7

Irlande	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4
Belgique+Lux.	0,3	0,5	0,3	0,5	1,0	1,5	1,0	0,5	0,3	0,2
UE-15	231,3	300,9	367,0	366	382	398	377	310	298	382
Production UE-15 (x 1000 To)	806	741	1.222	1.144	1.280	1.123	1.035	847	939	1.257
Hongrie					0,1	0,1	0,1	0,6	0,9	0,7
République Tchèque					0,3	0,5	2,0	1,4	0,9	0,9
Slovaquie					0,7	1,0	1,0	1,0	0,2	0,2
Pologne				11,0	10,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0
Lituanie					3,9	3,5	3,5	2,2	2,0	2,0
Estonie					0	0	0	0	0	0
Lettonie					0,1	0,5	0,5	1,0	1,0	1,0
Slovénie						0,5	0,5	0,4	0,4	0,4
Total 10 PECO	5,2	6,1	8,3	7,7	20	36	36	37	35	35
UE-25	271	347	385	385	402	434	415	347	334	417
Production UE-25 (x 1000 To)	828	1.040	1.257	1.186	1.328	1.196	1.110	918	1.008	1.325

(\*)Estimations pour la récolte 2009

Source : Commission européenne + COCERAL + COPA-COGECA, UNIP

#### 4.C. PRODUCTION EUROPEENNE DE LUPIN DOUX

##### Superficies de lupin doux dans l'UE (x 1000 ha)

	Récolte 2000	Récolte 2001	Récolte 2002	Récolte 2003	Récolte 2004	Récolte 2005	Récolte 2006	Récolte 2007	Récolte 2008	Récolte 2009 (*)
France	6,00	13,6	15,0	12,5	9,5	7,0	7,0	5,0	2,7	3,5
Royaume-Uni	0	0	2,0	5,0	7,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0
Allemagne	23,0	34,0	40,0	46,0	36,0	38,6	33,1	25,2	19,9	19,3
Espagne	14,90	14,5	14,0	13,2	16,0	13,9	13,9	13,9	5,3	6,8
Italie	4	4	4	4	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Autriche			0,2	0,2	0,2	0,4	0,4	0,4	0,2	0
Danemark	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Suède	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Finlande	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pays-Bas	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Portugal	3,44	2,7	2,1		1,8	2,0	2,0	2,3	1,7	1,0
Grèce					0,06	0,06	0,1	0,1	0,3	0,3
Irlande	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Belgique+Lux.				0,1	0,2	0,3	0,3	0,1	0,1	0,03
UE-15	47,30	64,8	71,1	90,0	63,3	69,3	63,8	49,0	37,0	37,9
Production UE-15 (x 1000 To)	97	133	139	143	109,1	98,5	89,5	59,4	30,9	49,2
Hongrie					0	0	0	0,4	0	0
Républ. Tchèque					5,0	10,0	10,0	5,0	0	0
Slovaquie					0	1,0	1,0	1,0	1,0	0
Pologne					10,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0
Lituanie					5,0	12,0	12,0	11,0	10,0	10,0
Estonie					0	0	0	0	0	0
Lettonie					0	0	0	0	0	0
Slovénie						0	0	0,5	0	0
Total 10 PECO					20	35	35	24,4	22,0	22,0
UE-25	76,1	81,0	86,2	95,8	83,3	104,3	98,8	73,3	59,0	59,90
Production UE-25 (x 1000 To)	131	154	159	152	151	184	158	98	69	84

(\*)Estimations pour la récolte 2009

Source : Commission européenne + COCERAL + COPA-COGECA